

Rapport d'activité

BILAN DE L'ANNÉE 2023

Fédération des acteurs et **A**ctrices
des **M**usiques et **D**anses **T**raditionnelles

FAMDT - 35 rue Crucy 44000 Nantes
02 85 52 67 04 - www.famdt.com



SOMMAIRE

Préambule : où en sommes-nous en 2023 ? 4

I. Les axes d'activités et nos objectifs en 2023 : éléments de bilan 5

A. Le développement professionnel des adhérent·e·s et la consolidation des connaissances de l'écosystème des musiques, danses traditionnelles d'ici et d'ailleurs. 5

1) Le renforcement de l'accompagnement des artistes et le soutien à la structuration des adhérent·e·s 5
2) « Les rendez-vous accompagnement » et le soutien aux artistes en voie de professionnalisation 6

a) Fonds solidaire 6

3) Réflexion interne pour créer un groupement d'employeurs, bras armé au service de l'emploi 7
4) L'observation participative et partagée et la production d'études et d'analyses 8

a) L'observation participative et partagée 8
b) Recherche-action, colloques et études 8

B. Le développement régional et territorial de la FAMDT 10

C. Le développement des activités artistiques, culturelles et patrimoniales de la fédération 11

1) Le spectacle vivant (création, production, diffusion) 11
2) Le travail autour de la danse 13
3) La valorisation des archives sonores 14

a) Mutualisation des fonds 14
b) Valoriser les documents qui intéressent la recherche 15
d) La commission documentation 15

4) Consolider le rôle des luthier·ière·s et facteur·rice·s au sein de l'écosystème des musiques traditionnelles 16

D. Les formations, les parcours professionnels et la question des transmissions 17

1) La formation des bénévoles et le développement de la vie associative 17
2) Les bourses de compagnonnage FAMDT - ADAMI en 2023 18
3) Le soutien et la valorisation des formations supérieures 19

a) Le Pont Supérieur Bretagne - Pays de Loire 19
b) Le pôle Aliénor et le projet européen Tune 19

4) Accompagnement au lancement de « Caminaires » 20
5) Le travail sur la transmission, la professionnalisation et la consolidation des parcours d'artistes 20

SOMMAIRE
(SUITE)

E. La dimension partenariale et de co-construction, les rencontres professionnelles et les engagements européens de la fédération 21

1) Dynamiques de coopérations et relation aux parties prenantes au sein de l'écosystème 21
2) L'engagement à la co-construction des politiques publiques de la musique 23
3) L'engagement dans les enjeux européens de la FAMDT en 2023 23
4) Les rencontres professionnelles et temps forts de la fédération en 2023 24

F. Responsabilité sociétale de la fédération : développer l'égalité et les diversités dans les musiques traditionnelles d'ici et d'ailleurs, s'engager dans les transitions 27

1) Le projet « Tambours Battantes ! » en 2023 27

a) Rencontres professionnelles "Battantes !" 28
b) La création d'un annuaire des musiciennes-x des musiques trad d'ici et d'ailleurs 28

G. L'information, la valorisation et la construction de contenus éditoriaux en 2023 29

1) La communication au service du projet fédéral et de l'écosystème 29
2) Modal, le média – un outil au service de la diversité des musiques et cultures de l'oralité 30
3) Lancement du projet « TERRITOIRES – Collecte cinématographique des Musiques de France » 31
4) Relation à la presse et aux médias 31
4) Un partenariat inédit avec la fédération Férarock sur l'ensemble de l'année 32

II. Les moyens mis en œuvre pour réaliser le projet en 2023 33

A. La dynamique associative et participative de la FAMDT 33

B. Fonctionnement 33

1) Le conseil d'administration et le bureau 34
2) Les adhérent·e·s en 2023 34
3) L'assemblée générale et les rencontres nationales « Modal » de la FAMDT 35
4) Les commissions et les groupes de travail 35
5) Les ressources humaines – le souhait de la consolidation et du développement en 2023-2026 36
6) Le budget de la FAMDT en 2023 37

a) Les produits 37
b) Les charges 37
c) Concernant l'utilisation des fonds dédiés 37
d) Extraits de la liasse fiscale 39

Photos page d'accueil © Eric Legret : La Nuit de la Ridée 2024 à St Nicolas de Redon et Stage NoBorder 2023 avec Romain Baudouin.

PRÉAMBULE : OÙ EN SOMMES-NOUS EN 2023 ?

La FAMDT rassemble 188 adhérent·e·s à la fin de l'année 2023, 188 structures de musiques, danses traditionnelles / du monde réparties sur l'ensemble du territoire national et sur les territoires d'outre-mer.

Ces 188 structures développent des projets artistiques et culturels et conjuguent une pluralité d'activités : **création et diffusion** de spectacles ou d'événements, **action culturelle et éducative** sur le territoire en relation directe avec les personnes, **transmissions** de savoir-faire et **soutien au développement** des pratiques, **valorisation des patrimoines** et de leurs diversités, **création et travail en collectif**, **enseignement et transmission**, etc.

Particulièrement attentives aux contextes, aux personnes et aux acteur·rice·s des territoires sur lesquelles elles agissent, les structures réunies au sein de la FAMDT développent leurs missions d'intérêt général. **Se reconnaissant des valeurs du référentiel des droits culturels, de l'éducation populaire et du patrimoine culturel immatériel,** elles s'appuient sur les principes de **défense des droits humains, de coopération et de co-construction de l'intérêt général.**

La Fédération, sur les dernières années (dont deux années particulièrement complexes avec la crise Covid notamment), a continué de s'inscrire dans les objets qui sont les siens à savoir :

- **Fédérer et développer toute initiative d'intérêt général en matière de musiques, danses traditionnelles qu'elles soient d'ici où d'ailleurs ;**
- **Accompagner les adhérent·e·s dans leur structuration de projet et consolider la connaissance du secteur des musiques et danses traditionnelles et renforcer la structuration régionale et territoriale ;**
- **Animer le réseau des adhérent·e·s et les accompagner dans les mutations des pratiques et des enjeux du secteur des musiques et danses traditionnelles ;**
- **Valoriser les travaux de la fédération et les initiatives portées par les adhérent·e·s.**

Le dynamisme d'une fédération comme la nôtre tient beaucoup à l'implication de ses adhérent·e·s et des membres de son conseil d'administration qui sont les meilleur·e·s ambassadeur·rice·s de son projet.

En 2023, la fédération a continué de s'ouvrir et de se transformer pour prendre en compte le contexte professionnel et politique et la diversité des nouveaux·elles acteur·rice·s impliqué·e·s. Le nombre et la diversité des partenaires présent·e·s et des adhérent·e·s mobilisé·e·s lors des temps forts sur l'ensemble des événements que nous organisons ou co-organisons témoignent de l'intérêt suscité par nos initiatives et par les idées que nous prônons ! Cette année 2023 le prouve encore.



© Myriam Jegat

I.LES AXES D'ACTIVITÉS ET NOS OBJECTIFS EN 2023 : ÉLÉMENTS DE BILAN

A. Le développement professionnel des adhérent·e·s et la consolidation des connaissances de l'écosystème des musiques, danses traditionnelles d'ici et d'ailleurs.

1) LE RENFORCEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ARTISTES ET LE SOUTIEN À LA STRUCTURATION DES ADHÉRENT·E·S

La FAMDT a continué d'accompagner ses adhérent·e·s par différents moyens et selon la nature de la problématique identifiée sur le terrain.

Le contexte sociétal a mis en exergue ce lien nécessaire, affirmé comme un processus / une chaîne au cœur du projet fédéral. Cet « accompagnement » est une mission transversale qui se confirme, qui est essentielle. La dynamique d'adhésions au sein de la fédération le démontre.

L'accompagnement est souvent initié à partir de la sollicitation d'un·e adhérent·e de la FAMDT voire d'un réseau territorial d'acteur·rice·s souhaitant travailler à des logiques de structuration, de coopération et de renforcement collectif.

Selon les situations, l'accompagnement peut durer de quelques heures (transmission de ressources, mise en réseau des adhérent·e·s, conseil juridique ponctuel, reflexion sur les ressources humaines, rendez-vous stratégique ou de réflexion…), à quelques jours, voire plusieurs mois dans le cadre d'un processus de travail en réciprocité.

Sur les dernières années, cette dimension fut évidemment renforcée et consolidée (crise sanitaire, crise énergétique, crise des vocations, etc.) et désormais bien identifiée par les adhérent·e·s.

La FAMDT a proposé en 2023 **3 types d'accompagnement :**

- **L'accompagnement à la structuration :** accompagnement interne des projets (gouvernance, organisation, RH, projet artistique, écologisation des pratiques…), accompagnement d'un adhérent·e dans son contexte, ses relations partenariales. Ce travail s'articule avec le partenariat que nous consolidons avec le centre ressource « OPALE / CRDLA Culture » et un pool de référent·e·s – consultant·e·s que nous connaissons qui peuvent intervenir via le dispositif local d'accompagnement (DLA) notamment – mais également le groupement d'employeurs Gesticulteurs via les Rendez-vous accompagnements (cf. page 6) ;
- **L'accompagnement collectif** comme les projets de coopération entre acteur·rice·s. Pour exemple, le travail en région PACA-Sud autour de la consolidation d'un collectif d'adhérent·e·s travaillant sur les musiques, danses traditionnelles ou bien encore le travail de mise en place de nouveaux relais territoriaux pour consolider la stratégie territoriale de la FAMDT ;
- **L'accompagnement à la concertation territoriale et régionale :** La FAMDT participe, en lien et en partenariat parfois avec certains réseaux territoriaux de musiques actuelles (le RIM en Nouvelle-Aquitaine, le RIF en Île-de-France, SuperMab en Bretagne, etc.) et relais territoriaux de la FAMDT, à des échanges et des contributions dans le cadre de concertations régionales sur les politiques publiques comme notamment au sein de certains COREPS, instance régionale de dialogue entre les professionnels du spectacle vivant et enregistré et les instances publiques.

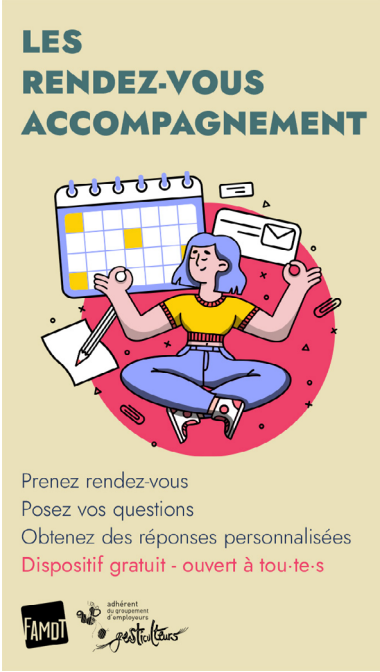
2) « LES RENDEZ-VOUS ACCOMPAGNEMENT » ET LE SOUTIEN AUX ARTISTES EN VOIE DE PROFESSIONNALISATION

L'accompagnement « sur mesure » construit en partenariat avec le groupement d'employeurs « les Gesticulteurs » accompagne les musicien·ne·s du secteur des musiques et danses traditionnelles « non structuré·e·s » mais également en cours de professionnalisation. C'est un accompagnement sur mesure et en proximité, mis en place fin 2022, que la FAMDT a souhaité maintenir en 2023, suite aux nombreux retours positifs des bénéficiaires couplé à une sollicitation continue du dispositif : https://www.famdt.com/ressources/rdv-accompagnement/

En 2023, 26 structures ont été reçues en rendez-vous et ont bénéficié de conseils personnalisés dont 15% sur un second rendez-vous. Les structures sont principalement de jeunes avec très peu de subvention et peu ou pas de salarié, ou bien ce sont des structures qui, déjà solides, souhaitent passer un cap en structuration et en développement.

Ce dispositif, gratuit et s'adressant à l'ensemble du champs des musiques et danses traditionnelles, connaît une sollicitation croissante qui traduit un besoin d'aide et de conseil qui va du domaine RH à l'aide à la diffusion de spectacles.

In fine, la fédération continuera à accompagner, encourager, et préconiser quand cela est opportun, des dynamiques de coopération sur les territoires via ses adhérent·e·s principalement.



a) Fonds solidaire

Les sollicitations « en urgence » se sont multipliées, se cristallisant notamment autour des problématiques financières et budgétaires des structures, mais également sur du conseil en ingénierie concernant le montage de certains dossiers. Ce constat risque de se confirmer dans le contexte de contrainte budgétaire et de crise énergétique en 2024.

Dans ce cadre, la FAMDT a continué son expérimentation sur la mise en place d'un relais de trésorerie permettant aux structures adhérentes de la FAMDT de faire face à des difficultés de trésorerie temporaires ; difficultés dues notamment au versement tardif des subventions actées et qui créent de fait, des tensions en trésorerie.

Un processus cadré a été mis en place, sur les deux dernières anneés, pour sécuriser cette aide ponctuelle : décision soumise au conseil d'administration pour aider à la prise de décision, demande de documents permettant d'appréhender la situation de la structure demandeuse : bilans, comptes de fonctionnement, plans de trésorerie, éventuelles conventions, explicitation du contexte… La FAMDT souhaite, sur 2024, pérenniser et consolider ce type de soutien au vu de la conjoncture.

3) RÉFLEXION INTERNE POUR CRÉER UN GROUPEMENT D'EMPLOYEURS, BRAS ARMÉ AU SERVICE DE L'EMPLOI

L'année 2023 a permis de poser l'idée au sein du projet fédéral d'**amorcer une réflexion sur la préfiguration de la création d'un groupement d'employeurs** – nous avons travaillé cet objet avec la fédération nationale des GE culture, la direction générale du travail, Opale-Crdla culture.

Un groupement d'employeurs créé par une loi de 1985 est un outil de « mise à disposition de personnel », réglementé, qui permet à des employeur·euse·s de se regrouper pour employer en commun un·e ou plusieurs salarié·e·s. Depuis la loi d'août 2005, les GE peuvent également apporter à leurs membres un accompagnement en matière d'emploi ou de gestion des ressources humaines.



© FAMDT

Le but d'un groupement d'employeurs est double :

- Répondre aux besoins de main d'œuvre récurrents et à temps partiel de ses adhérent·e·s ;
- Sécuriser des parcours de salarié·e·s par la création d'emplois pérennes, en principe des CDI à temps complet.

Les adhérent·e·s d'un GE peuvent être des associations, des entreprises, et, depuis la loi de 2005, des collectivités territoriales et leurs établissements publics.

Cette perspective permet de penser la logique de mutualisation et de coopération « renforcée » au service de l'emploi et de la professionnalisation.

L'affirmation pleine et entière du travail d'accompagnement par la fédération en prise avec le travail et les initiatives des adhérent·e·s est essentielle. La FAMDT doit également être capable d'anticiper les situations d'urgence et les enjeux conjoncturels et structurels à venir. Le projet de groupement d'employeurs s'inscrit dans un enjeu de long terme sur l'emploi au sein de notre écosystème. La FAMDT renforcera sa mission d'observation afin d'affiner les différents axes de l'accompagnement proposée aux adhérent·e·s. La FAMDT poursuivra également le travail avec le Centre ressource Opale-CRDLA Culture, l'UFISC, et la fédération nationale des des groupements d'employeurs culture, sur ces questions.

4) L'OBSERVATION PARTICIPATIVE ET PARTAGÉE ET LA PRODUCTION D'ÉTUDES ET D'ANALYSES

a) L'observation participative et partagée

L'observation du réseau (de manière qualitative et quantitative) **est une priorité** et s'est pensé sur l'année 2023 en coopération avec les autres organisations collectives – principalement avec la **création d'une structure** au service de l'observation la **CPOPP.** Nous en sommes les membres fondateurs et nous sommes engagés depuis 2023 au sein du conseil d'administration.

Cette question de l'observation et la recherche, couplée à la question de l'accompagnement, est un travail essentiel pour une meilleure connaissance et

POPP Collectif Pour l'Observation Participative et Partagée

analyse du travail que nous portons au quotidien. **La FAMDT produira à cet effet des chiffres clés tous les deux ans** afin de refléter au mieux l'écosystème du champ des musiques et danses traditionnelles.

Nous le savons, observer les musiques traditionnelles est un réel défi tant ces musiques, ces pratiques et ces économies sont protéiformes. En effet ces pratiques, par leur forte dimension sociale, ne se laissent pas facilement observer, nous donnent l'occasion de nous questionner (et peut-être d'évoluer) sur nos critères habituels d'observation et de cloisonnement des mondes musicaux dans les pratiques en amateurs comme professionnel·le·s. **Cette observation reste nécessaire à la bonne compréhension d'un écosystème afin de pouvoir l'appréhender, le soutenir et le représenter de façon fine.**

Ce chantier serait à mener en concertation avec d'autres réseaux et filières musicaux car les musiques trad / du monde sont certes singulières, mais elles restent des pratiques artistiques, sociales, de loisirs au même titre que bien d'autres musiques.

Un travail important fût également engagé autour de l'enquête collective sur l'observation nationale des parcours de musiciennes et de musiciens en lien avec les autres réseaux musicaux sur l'ensemble de l'année 2023.

Voir ici : https://www.famdt.com/actualite-famdt/enquete-observation-nationale-des-parcours-de-musicien·ne·s/

b) Recherche-action, colloques et études

La FAMDT en 2023 a continué à renforcer son rôle et son travail de recherche concernant les musiques, danses traditionnelles présentes sur le territoire national, extra-européen et l'outre-mer. La FAMDT a participé et accompagné les travaux de recherche en lien avec nos adhérent·e·s (colloque autour du bourdon avec Drom, 5e journée des musiques du monde avec le CMTRA…) dans un souci de vulgarisation.

Cette dimension se fait en lien et en partenariat avec de nombreux·euses chercheur·euse·s (historien·ne·s, géographes, ethnomusicologues, économistes) parfois également associé·e·s à notre conseil d'administration.

Les objectifs visés dans le cadre des travaux, contribution à des colloques, réalisation d'ouvrages sont de :

- **Mettre en vitrine les recherches,** les publications portant sur les musiques et danses traditionnelles, leurs pratiques et en particulier leurs pratiques actuelles, leurs acteur·rice·s, sur le territoire national (métropolitain et outre-mer).
- **Mettre à disposition du réseau, de la connaissance scientifique,** au travers des travaux de musicologie, ethnomusicologie des musiques et danses traditionnelles, mais également par l'analyse ethnologique et anthropologique des pratiques culturelles, de leur évolution au sein de la société contemporaine.
- **Développer des partenariats dans le domaine de la recherche scientifique** avec d'une part, les réseaux régionaux et nationaux de réflexion et de valorisation des patrimoines culturels musicaux et chorégraphiques, d'autre part, les institutions telles que les laboratoires de recherche universitaire et les ministères compétents, afin d'accroître la compétence et la représentativité de la fédération.



Rencontres pros d'Eurofonik 2023

- **Accompagner et soutenir l'organisation de séminaires,** colloques, rencontres et journées autour d'un thème intéressant la recherche musicologique, ethnomusicologique, anthropologique, sociologique, historique, dans le champ d'intervention de la fédération et de ses membres et éditer ou coéditer les résultats de ces recherches. Exemples d'actes réalisés lors des rencontres organisées avec le Nouveau Pavillon : « Écrire, composer et arranger en musique traditionnelles », « La place des femmes dans les musiques traditionnelles #1 et #2 », ou encore «La création dans les musiques traditionnelles ».

La FAMDT, en coopération avec le CPMDT (Le Collectif d'artistes Professionnels des Musiques et Danses Traditionnelles) et le Nouveau Pavillon **a finalisé en 2023 le travail éditorial de l'ouvrage *La création dans les musiques traditionnelles – l'écho d'un monde musical en effervescence*** (sorti en juin aux *Éditions* Mélanie Seteun).

Cette publication destinée au grand public valorise les processus de création et souligne l'importance de la recherche et de l'audace artistique aujourd'hui. **L'année 2023 a marqué la sortie de l'ouvrage et a ouvert des discussions et échanges pour contribuer aux débats sur les politiques de la musique.**

La FAMDT a également produit du contenu culturel via le portail MODAL, le média, que nous avons sorti au premier trimestre 2023. (Voir le dossier spécial ici : https://modal-media.com/dossiers/la-creation-dans-les-musiques-traditionnelles/).

Nous avons également travaillé à une version « augmentée » de l'ouvrage avec la réalisation d'une série de « regards » intitulée « **Ébullitions** – les musiques traditionnelles en mouvement », sous forme de podcasts à écouter ici : https://podcast.ausha.co/contretemps-les-podcasts-de-la-famdt/playlist/ebullitions

MODAL

Moda, le média : modal-media.com



Ouvrage La création dans les musiques traditionnelles en France – Écho d'un monde musical en effervescence



Podcasts Ébullitions – les musiques traditionnelles en mouvement

B. Le développement régional et territorial de la FAMDT

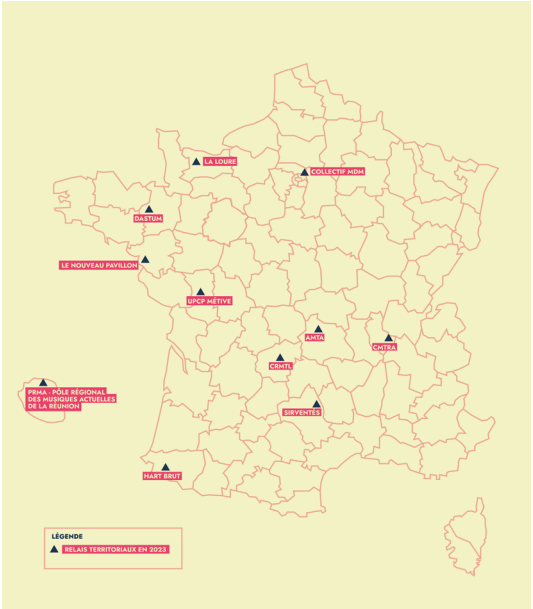
La mise en réseau et le maillage du territoire ont continué d'être des priorités de la FAMDT en 2023 et le seront dans les années qui viennent. Sur l'ensemble du territoire national nous avons constaté une augmentation significative du nombre des adhérent·e·s, et les demandes visant à fédérer les acteur·rice·s adressées à la fédération sont fréquentes, voire très fréquente. Dans un contexte de continuelle modification du paysage, la FAMDT poursuit son travail de **structuration régionale et de proximité sur les territoires.** Nous souhaitons également, en discussion avec le Conseil d'Administration, continuer notre travail pour la mise en place de relais territoriaux et/ou de collectifs.

De nouveaux relais territoriaux se sont constitués sur les dernières années : le Nouveau Pavillon **en région Pays de la Loire,** La Loure **en Normandie, la compagnie** Hart Brut **en Nouvelle-Aquitaine, et la coopérative** Sirventès **en Occitanie.** Cette question des relais n'est pas aisée car celle-ci dépend du contexte politique de chaque région, du nombre des adhérent·e·s de la FAMDT, du nombre d'acteur·rice·s repéré·e·s et mobilisé·e·s. Elle fait l'objet d'un travail continu.

Le processus consiste à articuler deux dynamiques fortes et complémentaires : la logique de réseau et la logique fédérale pour faire mouvement et structurellement modifier la prise en compte des diversités que nous représentons. **Ce travail pour le projet fédéral s'inscrit dans le temps long et permet de :**

- Renforcer la feuille de route concernant le maillage de la FAMDT sur l'ensemble des territoires et du renforcement de ses relais territoriaux qui évoluent en permanence.
- Adapter le fonctionnement de la FAMDT aux évolutions du contexte (décentralisation et nouvelle organisation des territoires, réformes du dialogue social, montée en puissance des dynamiques territoriales...) et au besoin d'articulation des dimensions politiques et normatives du local à l'européen.
- Permettre à la FAMDT de contaminer / disséminer / infuser / diffuser sur les territoires (ressources, rencontres et débats, formations, appui à la coordination...) ses principes, analyses, positions et propositions (coopération, économie solidaire, droits culturels, musiques et cultures de l'oralité, patrimoine culturel immatériel, transmissions, documentation, création...).
- Favoriser l'appropriation des sujets par les acteur·rice·s des musiques et danses traditionnelles et du monde et leur implication / participation aux espaces de co-construction, et au développement de leurs prises en compte au sein des réseaux territoriaux Musiques Actuelles, etc.
- Nourrir et dynamiser la FAMDT des démarches et initiatives sur les territoires, et consolider ainsi sa légitimité auprès des pouvoirs publics (déconcentrés et décentralisés) et des regroupements d'acteur·rice·s.
- Permettre et favoriser l'observation, la rencontre, l'échange, voire l'action commune locale sur des problématiques communes.

Cette dimension du travail fédéral restera une priorité forte pour les années 2023 à 2026 (évolution et renforcement des relais territoriaux, maillage, rendez-vous sur l'ensemble des territoires dans une perspective de reprise, etc.).



Nous avons eu une attention particulière sur l'année 2023 autour des territoires d'outre-mer, notamment par la relance d'un Centre de Musiques et Danses Traditionnelles en Guadeloupe. Nous avons également travaillé en proximité avec les acteur·rice·s en région Bourgogne-Franche-Comté

C. Le développement des activités artistiques, culturelles et patrimoniales de la fédération

1) LE SPECTACLE VIVANT (CRÉATION, PRODUCTION, DIFFUSION)

La grande majorité des adhérent·e·s de la fédération s'inscrivent aujourd'hui dans le champ du spectacle vivant. Nous nous devons en tant que fédération de **valoriser, expérimenter des initiatives pour l'ensemble du secteur au travers de nombreux temps forts de coopération et de visibilité.**

Nous continuerons à soutenir en 2023 les expérimentations qui permettent de faire levier de développement et signal fort sur ce champ pour valoriser la richesse des productions et des créations. Dans ce cadre, nous travaillons plusieurs objectifs opérationnels et stratégiques (en lien avec le rapport « À l'écoute du monde » que nous partageons avec le ministère de la Culture) :

- Favoriser la co-production de créations qui fédèrent les acteur·rice·s de la filière (artistes/producteur·rice·s, diffuseur·euse·s, labels discographiques) ; nous avons continué de développer notre dispositif interne prod-mut (production mutualisée) et nous l'avons couplé au dispositif nationale porté par le ministère de la Culture autour de la production mutualisé (https://www.culture.gouv.fr/Demarches-en-ligne/Par-type-de-demarche/Appels-a-projets-candidatures/Programme-de-soutien-a-la-creation-mutualisee-en-musiques-actuelles) ;

- Mettre en vitrine des projets de création par des appels à candidatures pour favoriser la rencontre entre professionnel·le·s, programmateur·rice·s, diffuseur·euse·s, etc. sur des scènes généralistes. Nous avons renforcé cet axe en 2023 en lien avec les partenariats initiés pour co-produire et renforcer la proximité avec les adhérent·e·s.

- Identifier, soutenir et renforcer de façon pérenne les lieux dédiés à la création et à la diffusion de musiques traditionnelles et du monde afin d'avoir un maillage de lieux ressources sur le territoire national.

- Mieux accompagner les équipes artistiques et les producteur·rice·s et faciliter l'accès aux aides à la création et à la structuration attribuées par l'État (notamment les services déconcentrés via les DRAC), le Centre National de la Musique ou bien encore l'ONDA ;

- Faciliter l'accès aux aides existantes, et notamment celles du CNM, destinées aux producteur·rice·s pour qu'elles prennent mieux en compte les projets portés par de petites et moyennes structures ;

- Favoriser la mise en réseau des professionnel·le·s et faciliter une meilleure connaissance du secteur au sein des différents réseaux, en lien avec les fédérations (FEDELIMA, associations de lieux labellisés ou non, etc.).



La FAMDT a noué sur ces dernières années des partenariats avec des festivals, des événements qui permettent de valoriser des créations portées par des équipes artistiques de la fédération.

Plutôt que de rester dans « l'entre-soi », nous tentons de toucher des diffuseur·euse·s « pluridisciplinaires » qui n'ont pas toujours la connaissance ou « l'appétence » pour les musiques traditionnelles.

· Engagement avec le Festival Villes des Musiques du Monde et le Collectif des Musiques et Danses du Monde en Île-de-France (relais territorial de la FAMDT)

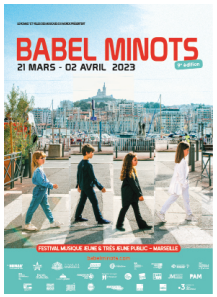
pour mettre en œuvre et développer le « Prix des Musiques d'ICI », véritable **dispositif de repérage et d'accompagnement d'artistes qui propose une action concrète et montre la richesse des musiques de France, dans la diversité de leurs origines.** L'intérêt suscité auprès de nombreux·euses professionnel·le·s nous encourage à renforcer et à développer l'initiative et à la valoriser auprès des partenaires (ministère de la Culture, Centre National de la Musique, etc.). La FAMDT s'est engagé en 2023 à soutenir de nouveau le processus et la dynamique autour du Prix.

.

Reconduite d'une opération dans le cadre du MaMA (11 octobre 2023) en complément des showcases du Prix des Musiques d'ICI. Nous voulions donner de l'ampleur à ce rendez-vous et de construire un parcours de showcases dédiés à la scène des **musiques trad'actuelles** afin de valoriser, soutenir ces artistes pour qu'il·elle·s soient entendu·e·s, vu·e·s et identifié·e·s par des professionnel·le·s du secteur, des programmateur·rice·s « généralistes ». Dans ce cadre trois équipes de la fédération se sont produites.



· **Reconduction de l'engagement et des travaux autour du jeune public** — La FAMDT est impliqué·e. en tant que partenaire du festival **« Babel Minots ».**



Cet événement permet de travailler une dynamique de rencontres et débats ainsi que de nouer des partenariats avec des acteur·rice·s important·e·s pour la structuration d'un réseau professionnel du spectacle musique jeune-public (SACEM, JM France, Réseau RAM-DAM, etc.). L'engagement dans le cadre du festival permet de nouer des liens et des coopérations, d'enclencher des démarches structurelles autour des enjeux de la création sur le champ du jeune public, d'effectuer un travail d'analyse autour des questions d'éducation artistique et culturelle ainsi que de porter des propositions et préconisations dans le champ des politiques publiques de la musique.

·En 2023, nous nous sommes **fortement engagés pour la relance du salon Babel Music XP**. Dans ce cadre, nous nous sommes engagés sur l'année 2023 au sein du comité stratégique et avons porté plusieurs propositions de débats et échanges sur le temps fort du salon.

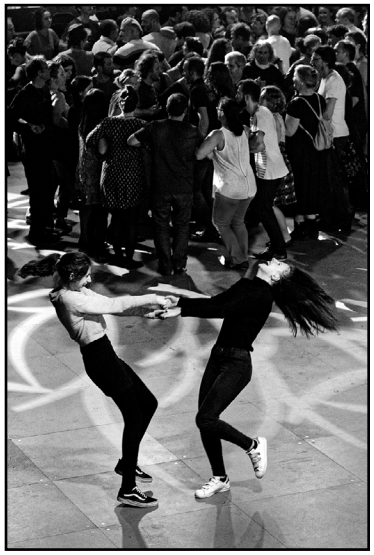


· Nous avons également continué d'accompagner **la consolidation d'un réseau national de lieux au service de la création dans nos esthétiques** — travail en lien avec la délégation musique du ministère de la Culture et en lien avec les services déconcentrés de l'état et les collectivités territoriales.

2) LE TRAVAIL AUTOUR DE LA DANSE

Les échanges au sein du conseil d'administration ont démontré les attentes de nos adhérent·e·s, des praticien·ne·s en général et du Ministère. Ces attentes concernent notamment les enjeux de structuration tant dans les pratiques d'enseignement, que concernant la danse au plateau.

En 2023, nous avons amorcé des pistes de travail qui sont en train de voir le jour en 2024 et des partenariats nouveaux sont établis depuis deux ans (Centre National de la Danse, Institut Culturel Basque (ICB), etc.).



20 ans du Fest noz de Cachan ©E. Legret

Au vu de l'importance du chantier, la FAMDT s'est entouré de personnalités qualifiées pour l'accompagner sur la réflexion et ses travaux à venir. Les dernières années ont été également marquées par l'ouverture vers les danses du monde avec l'arrivée de nouveaux·elles adhérent·e·s. Nous serons attentif·ve·s à la prise en compte de cette ouverture dans notre travail notamment via le travail d'observation du réseau. Un travail d'identification des chorégraphes en activité qui se sont saisi·e·s de motifs de danses traditionnelles dans leurs créations récentes à fait l'objet d'un travail de situation sur l'état de l'art.

Plusieurs axes de travail sont donc définis via le groupe de travail danse pour les 4 prochaines années :

- **Renforcer la FAMDT dans son rôle de centre ressource :** Recenser, évaluer, communiquer sur les projets, les expériences, etc., en collaboration avec les centres en région, et les adhérent·e·s. Élargir aux acteur·rice·s et associations de danse non adhérent·e·s ;
- **Renforcer la FAMDT dans son rôle d'observatoire.** Faire la liaison entre les pratiques et la recherche. Mettre à disposition les expériences, les réalisations. Apporter des éléments de contenus par la réalisation de colloques et / ou rencontres professionnels. Échanges d'expériences. Analyse. Voir les partenariats à encourager avec l'association des chercheur·euse·s en danses ;
- **Renforcer la FAMDT dans son rôle de soutien à la création :** Promouvoir l'artiste professionnel·le ou amateur. Travail sur la reconnaissance du.de la danseur·euse. Représentation auprès des pouvoirs publics. S'appuyer sur les leviers juridiques et intellectuels que constituent les conventions de l'UNESCO pour la sauvegarde du PCI (ratifiées à l'unanimité par le Parlement français en juin 2006) ;
- **Renforcer la FAMDT dans son rôle sur la transmission.** Action culturelle, formations. Lieux de transmission. Rencontres.

Plusieurs axes se sont renforcés en 2023 et verront le jour en 2024 :

- Intégration de la danse comme « sujet » au projet de numérisation, au projet du portail Modal, le média, lancé en 2023 ;
- Ajouter et renforcer la dimension danse au projet des bourses de compagnonnages au même titre que le travail sur la question du jeune public (dimension effective et en échange avec l'ADAMI aujourd'hui) ;
- Inventer et préfigurer la mise en place d'un « Prix des danses d'ICI » et travailler avec les diasporas sur ce projet. Il s'agit de compléter le partenariat avec Villes des Musiques du Monde et l'ensemble des partenaires qui entourent le Prix des Musiques d'ICI ;
- Recenser les collectages en danse, valoriser les expressions et les contenus, s'appuyer sur la cinémathèque de la danse.

L'année 2023 a permis d'enclencher une réflexion de fond sur les sujets et axes de travail ci-dessus, mais a également permis d'amorcer des réflexions et chantiers de travail pour trouver des moyens financiers nouveaux, afin de consolider la dimension danse au cœur du projet fédéral. L'année 2024 permettra de concrétiser plusieurs actions concrètes autour de la thématique autour de la danse et du bal, en lien avec nos partenaires, notamment le Nouveau Pavillon et la Philharmonie de Paris, Murailles Music et Petites Planètes.

3) LA VALORISATION DES ARCHIVES SONORES

La collecte et la valorisation des archives sonores se trouvent au cœur des préoccupations d'un certain nombre d'associations et d'adhérent·e·s de la fédération. Ce travail fédéral s'inscrit dans le référentiel développé par le Convention de Faro. Comment décrire le fruit des collectes de terrain réalisées depuis de nombreuses années, pour le rendre accessible auprès des chanteur·euse·s, instrumentistes et le tissu artistique qui souhaitent les consulter ? Comment valoriser les sources et les rendre accessibles ? Comment les nouvelles technologies permettent d'effectuer un travail de narration augmentée pour une réappropriation des sources et des collectes sur des enjeux d'éducation artistique et culturelle et/ou de création ?

Les enjeux patrimoniaux de la FAMDT s'inscrivent au cœur d'une démarche de coopération en lien avec le tissu d'adhérent·e·s qui développent collectivement **une mutualisation des méthodes de traitement** (dans ce cadre voir le travail de rédaction du « Guide d'analyse documentaire du son inédit »).

L'année 2023 a permis de renforcer cette dimension au sein du projet fédéral en lien avec le développement et le lancement de Modal, le média, qui permet aujourd'hui de renforcer la visibilité des collections sonores.

En effet, la FAMDT cherche à renforcer la visibilité des collections sonores des structures du réseau et en à faire valoir le travail.

Dans ce cadre, la FAMDT en 2023 a renoué les liens avec la **Bibliothèque Nationale de France (BnF)** en tant qu'ancien **pôle associé bibliothèque nationale**. La fédération est aujourd'hui le seul espace fédératif à décrire des archives sonores. Les fonds sonores historiques traités dans le cadre du pôle associé sont également consultables sur **Gallica**, portail développé par la BnF.

La FAMDT pilote également le **Portail du Patrimoine Oral**, site révisé sur l'année 2023 en lien avec le webmedia Modal, portail documentaire particulièrement bien référencé par les grands moteurs de recherche généralistes et qui offre un accès simplifié aux notices à travers un catalogue collectif constitué.

[1] https://www.coe.int/fr/web/culture-and-heritage/faro-convention

a) Mutualisation des fonds

Tout ce travail collectif, initié par la FAMDT, autour des questions documentaires donne lieu à **d'autres réalisations dans le réseau de nos adhérent·e·s, réalisations que la FAMDT soutient et accompagne sur le long terme.**

À titre d'exemple, **le projet Massif-Central**, lancé entre 6 associations du centre de la France a ainsi permis la mise en place d'une base de données mutualisée entre ces structures. Celle-ci a évolué pour devenir **la Base Inter-régionale du Patrimoine Oral** en intégrant un nouveau partenaire : l'association **La Loure**, en Normandie. Cette base est gérée par **la Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne** et fonctionne sur le principe de coopération entre les différentes associations qui l'utilisent.

Le travail sur la documentation porte aujourd'hui sur le développement du Portail du Patrimoine Oral afin d'agréger de nouvelles bases de données, gérées par des associations du réseau, et, ainsi, rendre visibles des fonds sonores en provenance d'un plus grand nombre de régions (du local à l'international).



© Myriam Jégat

b) Valoriser les documents qui intéressent la recherche

Un autre axe de travail porte sur la recherche de nouvelles formes de valorisation de ces données numériques. Pendant longtemps, les utilisateur·rice·s de ces bases de données ont été les instrumentistes et chanteur·euse·s, en quête de répertoire. Il s'avère que la création en musique traditionnelle s'inspire moins, aujourd'hui, des sources anciennes et qu'en même temps **de nouvelles personnes et structures s'intéressent à ces données : chercheur·euse·s, amateur·rice·s du patrimoine local, structures touristiques...**

Au-delà du simple enrichissement des bases de données, il convient donc de rechercher de nouvelles portes d'entrées, simples et attrayantes, pour encourager la découverte des formidables ressources sur le patrimoine oral rassemblées par toutes les structures de terrain.

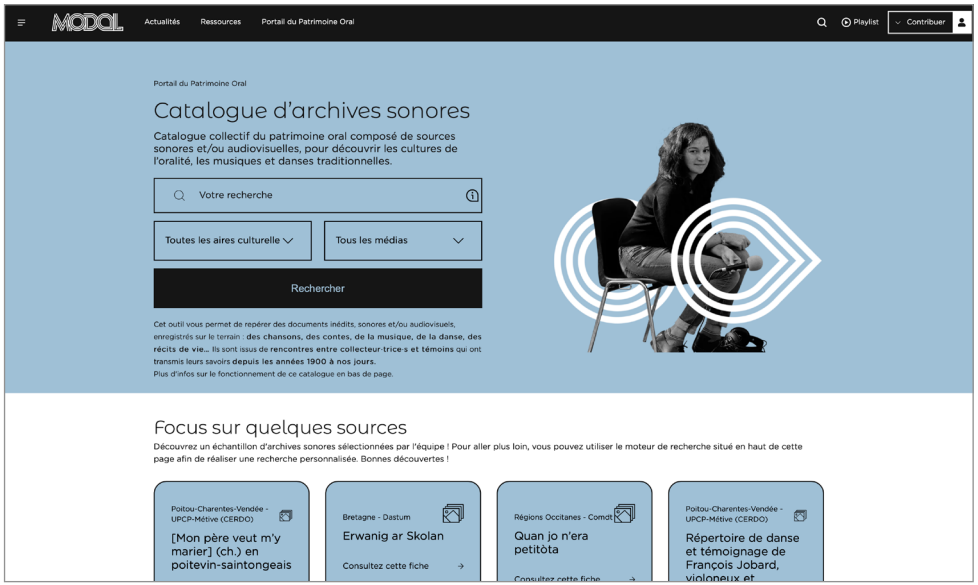
À travers la multitude des voix et des visages, captés lors des collectes, c'est en effet tout le parcours des personnes dans leurs diversités, qui a été rassemblé. La transmission de cette culture populaire et la communication publique de ces témoignages posent des questions éthiques et juridiques sur lesquelles la FAMDT travaille également. En la matière, elle affiche une politique assez ouverte : dans le cas de collectes anciennes qui n'ont pas fait l'objet de conventions signées avec les témoins, la FAMDT préfère le risque assumé de la communication (avec la possibilité, par cette visibilité des sources, de régler les questions juridiques avec les ayants-droits) plutôt que la non-diffusion des témoignages.

d) La commission documentation

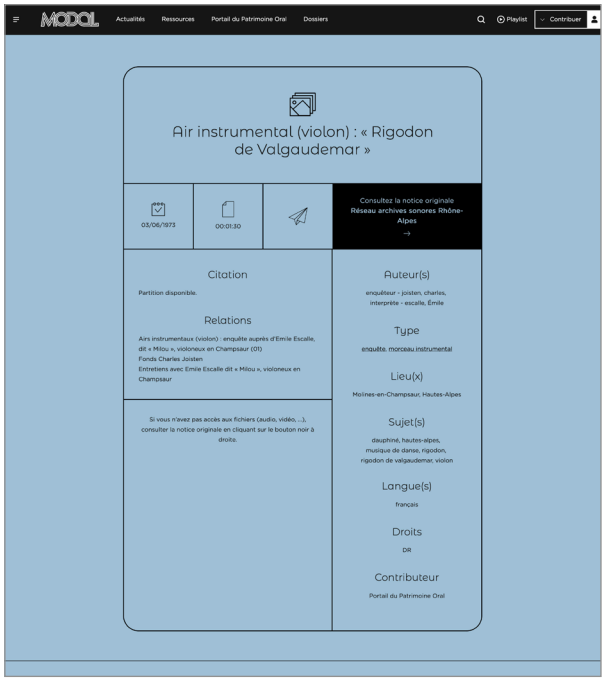
La commission documentation en 2023 a travaillé à la collecte et à la valorisation des archives sonores et constitue en 2024 un réseau de centres de documentation. Elle gère par ailleurs le Portail du Patrimoine Oral.

Une autre dimension du travail de la commission a porté cette année sur la recherche de nouvelles formes de valorisation de ces données numériques.

La commission a également travailler au lancement de Modal, le média, et a porté une réflexion pour la mise en place d'un colloque autour des fonds sonores et des archives qui verra le jour à l'horizon 2024.



Page d'accueil du Portail du Patrimoine Oral sur Modal, le média.



Exemple d'une fiche du Portail du Patrimoine Oral sur Modal, le média.

4) CONSOLIDER LE RÔLE DES LUTHIER·IÈRE·S ET FACTEUR·E·S AU SEIN DE L'ÉCOSYSTÈME DES MUSIQUES TRADITIONNELLES

La lutherie est un pan majeur et caractéristique du champ culturel des musiques dites traditionnelles. Aujourd'hui, les luthier·ière·s et les facteur·e·s d'instruments ont atteint une qualité de fabrication remarquable. Ces artisan·e·s restent néanmoins souvent isolé·e·s et **absent·e·s des médias tant papier que sur la toile.**

La FAMDT, dans le cadre de son projet fédéral, a cherché sur cette année 2023, à rendre visible ces artisan·e·s du quotidien (maillon essentiel pour porter les enjeux de diversité culturelle et de création artistique dans notre milieu) et à combattre les préjugés sur les instruments traditionnelles des musiques de France et du monde.

En effet, peu de gens savent que les facteur·e·s ont su également prendre le virage de l'électronique et des nouvelles technologies en mettant au point de remarquables instruments de musique comme les vielles électroacoustiques.

Aujourd'hui le pays est également riche de luthier·ière·s et facteur·e·s issu·e·s de l'immigration, réalisant de splendides objets musicaux issus de leurs communautés, apportant ainsi de nouvelles sonorités souvent inconnues.



Tania Rutkowski, créatrice d'accordéons © Myriam Jegat

Dans le cadre de son projet de valorisation, la FAMDT a produit en 2023 « La Gazette des Facteurs » donnant la parole aux acteurs et actrices de la lutherie et a également participé à l'étude de l'institut national des métiers d'arts de la facture instrumentale.

En 2023, c'est donc :

- **La création d'une Gazette / journal pour donner la parole aux facteur·e·s et luthier·ière·s en musique traditionnelle** (voir ici : https://www.famdt.com/actualite-famdt/la-gazette-des-facteurs/
- **La participation à l'étude de l'institut national des métiers d'arts de la facture instrumentale** (voir ici : https://ftp.inma-web.org/inma/RIE/Articles/Les_metiers_de_la_facture_instrumentale_VF.pdf)
- **Réflexion et préfiguration d'un annuaire des luthiers et luthières d'instruments de musiques traditionnelles,** qui sera valoriser sur la plateforme Modal, le média. Sur les médias comme sur la toile, comme il est assez aisé de trouver un violon, une guitare, un piano, un saxophone… Les instruments du répertoire de la musique dite classique ne feront pas partie de ce répertoire.

La fédération s'est également mobilisée sur des rendez-vous importants comme le festival international de lutherie « Le Son Continu » (Berry) en région Centre-Val de Loire et a également pris appui sur des partenaires comme la chambre syndicale de la facture instrumentale pour consolider son travail sur la lutherie.



La Gazette des facteurs, imprimée à 8000 exemplaires.

D. Les formations, les parcours professionnels et la question des transmissions

1) LA FORMATION DES BÉNÉVOLES ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

L'année 2023 a marqué le renforcement de notre travail de formation pour les bénévoles associatif·ve·s de la fédération notamment dans le cadre des rencontres, temps fort et webinaires. **Un plan d'action de trois ans est mis en place (2023, 2024, 2025)** en lien avec le fonds de développement de la vie associative.

Il s'agit de conduire des actions de sensibilisation, de mobilisation et de formation des acteur·rice·s autour des enjeux transversaux et spécifiques autour des musiques, danses traditionnelles (administration/juridique, Europe et ouverture internationale, communication-valorisation-éditorialisation, connaissance du paysage professionnel).

Ce travail s'inscrit dans le cadre du partenariat et du soutien avec le **Fonds de Développement de la Vie Associative et la mise en place de webinaires**. La FAMDT, à travers ces temps de rencontres, souhaite répondre à trois objectifs principaux :

- **Mobiliser les adhérent·e·s** de la FAMDT et leur **permettre une montée en compétences** mais aussi **favoriser l'interconnaissance** et la mise en réseau ;
- **Faire monter en compétence les adhérent·e·s** (équipes bénévoles et professionnelles) et **renforcer leurs connaissances des enjeux et les modalités de structuration** du champ culturel sur les dimensions professionnelles et citoyennes ;
- **Encourager la réflexion collective concernant les enjeux autour de l'écologisation / la décarbonation** des pratiques culturelles mais également **les enjeux d'égalité et de diversité** au cœur des pratiques et des organisations adhérent·e·s.

Liste des webinaires co-organisés, ou webnaires auxquels nos adhérent·e·s ont été convié·e·s directement :











Webinaire de présentation de la bourse, coorganisé avec la Maison de la Musique Contemporaine, le mardi 11 avril.



Webinaire réservé aux adhérent·e·s de la FAMDT

Dispositif de compositeur et compositrice associé dans les scènes pluridisciplinaires

Un webinaire organisé avec le ministère et nos collègues de Zone Franche le 5 décembre.

2) LES BOURSES DE COMPAGNONNAGE FAMDT - ADAMI EN 2023

Les musicien·ne·s professionnel·le·s du domaine des musiques traditionnelles et du monde cherchent, à certains moments de leurs parcours, à compléter leur formation initiale, à se spécialiser, à maîtriser un instrument ou un répertoire qui les attire et les passionne. **Les propositions de formation professionnelle continue dans ce domaine sont peu nombreuses du fait de la rareté de certains instruments, de certains répertoires mais aussi d'un mode de transmission essentiellement oral**. **Les bourses de compagnonnage FAMDT/ADAMI répondent en grande partie à ce besoin.** Le principe est simple : le·la boursier·ère choisit un·e formateur·rice avec lequel·laquelle il·elle élabore des contenus pédagogiques. La transmission s'effectue alors dans le cadre d'une relation interpersonnelle, individualisée. Chaque année, des compagnonnages s'effectuent dans ce cadre, pendant 10 jours.

Le dispositif, géré par la FAMDT, permet d'accompagner et connaître au plus près les projets de transmission et de création dans le champ des musiques, danses traditionnelles et du monde. Dans ce cadre, les candidat·e·s sont très demandeur·euse·s d'informations et de conseils (montage de dossiers, réalisation de bilans…) qui demandent une ingénierie et un accompagnement spécifiques de la fédération.

Sur l'année 2023, nous avons reçus 45 dossiers dont 15 ont été sélectionnées par un jury composé comme chaque année d'artistes, de programmateur·rice·s et enseignant·e·s du milieu des musiques traditionnelles d'ici et d'ailleurs.

Ci-dessous la sélection des bourses 2024 :

- **Liste des boursier·re·s Adami 2023 :** https://www.famdt.com/wp-content/uploads/2024/03/Selection_2023_ADAMI.pdf
- **Liste des boursier·re·s DGCA 2023 :** https://www.famdt.com/wp-content/uploads/2024/03/Selection_2023_DGCA.pdf

Bilan des bourses 2023 : https://www.famdt.com/wp-content/uploads/2024/02/BILAN-BOURSES-2023.pdf

Nous continuerons sur cette année 2024 à piloter et renforcer ce dispositif qui répond aux enjeux spécifiques des parcours des musicien·ne·s du champ des musiques traditionnelles. Nous continuerons notre réflexion concernant les bourses de compagnonnage pluridisciplinaires et notamment concernant la lutherie.



Bourses de compagnognages - Basile BREMAUD et Sophie VARKONY

3) LE SOUTIEN ET LA VALORISATION DES FORMATIONS SUPÉRIEURES

a) Le Pont Supérieur Bretagne - Pays de Loire

Depuis 2020, nous avons enclenché un travail en proximité avec les deux pôles d'enseignement supérieur : Le Pont Supérieur et l'Université de Bretagne Occidentale – Brest et le Pôle Aliénor (Tours et Poitiers).

Avec le Pont supérieur, nous travaillons en partenariat pour la consolidation et le développement du master « Artistes des musiques traditionnelles », formation unique en France.

C'est la première formation à ce niveau, commune à plusieurs établissements d'enseignement supérieur (Le Pont Supérieur et l'Université de Bretagne Occidentale) portant sur les musiques traditionnelles. **Ce master est doublement accrédité par le ministère de la Culture et le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.** La délivrance du diplôme est conditionnée par la présentation scénique d'un projet artistique personnel et la rédaction d'un mémoire de recherche.

Le master est ouvert en formation initiale et continue.



b) Le pôle Aliénor et le projet européen Tune

La FAMDT intervient sur le paysage professionnel et le champ de la structuration professionnelle des musiques, danses traditionnelles et du monde et plus globalement autour de **la question de l'insertion professionnelle et la mise en réseau pour les étudiant·e·s du master**.

La formation continue est **centrée sur les aires culturelles de France**. Elle vise à la fois à renforcer les connaissances et compétences diverses des étudiant·e·s sur leur aire culturelle, et à les ouvrir à d'autres esthétiques, notamment à travers un partenariat. Elle est construite selon ces orientations principales : **un approfondissement des fondamentaux (variation, ornementation, improvisation modale...).**

Dans ce cadre, la FAMDT intervient notamment sur **le paysage professionnel et le champ de la structuration professionnelle** des musiques, danses traditionnelles et du monde et plus globalement **autour des enjeux** que traverse le champ artistique et culturel des musiques actuelles. Un **travail spécifique est proposé autour de la structuration** (montage d'une structure, convention collective, intermittence, structuration des politiques publiques de la musique, licence d'entrepreneur du spectacle, etc.).

L'année 2023 fût également marqué par l'engagement de la fédération sur l'ouverture européenne et la participation au comité de pilotage et de suivi du **projet Erasmus porté par le Pôle Aliénor. Il s'agit du projet TUNE** (voir ici : https://modal-media.com/tune-erasmus/) – un grand temps fort est prévu en mai 2024 pour la fin du projet.



Tune

4) ACCOMPAGNEMENT AU LANCEMENT DE « CAMINAIRES »

L'entendement modal, étudié au travers des répertoires des musiques traditionnelles, et au regard des grandes traditions musicales du bassin méditerranéen de l'Europe de l'Est ou de l'Orient, représente un outil essentiel qui permet d'ouvrir de larges perspectives pour la création et l'expression musicale.

Ce projet de **mise en place d'une formation professionnelle aux musiques modales porté par** Sirventés s'appuie largement sur l'expérience menée depuis plus de 15 ans par l'association bretonne Drom (adhérente de la FAMDT), via le projet de la Kreiz Breizh Akademi (KBA).

Le projet « Caminaires » se veut fédérateur, en participant à la diffusion de la pratique professionnelle des musiques traditionnelles en Occitanie, en associant plusieurs structures de la région (et de régions voisines).



Caminaires

Le conseil d'administration de **la fédération a fait le choix de s'engager dans l'accompagnement du projet « Caminaires »** s'articulant autour de deux axes de travail :

- **Le soutien pour accompagner le développement du projet « Caminaires »**. La FAMDT, dans son rôle de fédération nationale, a apporté, de toutes les manières possibles, sa contribution pour que le projet puisse consolider, suite à sa mise en œuvre en 2022 (soutien institutionnel, mise en réseau, appui, etc.).

Plus globalement, cette démarche de coopération s'inscrit dans la nécessité pour la FAMDT de :

- **Renforcer des initiatives structurantes en faveur de la professionnalisation des musicien·ne·s professionnel·le·s** du domaine des musiques traditionnelles.

La FAMDT entame une réflexion collective sur les enjeux autour de la transmission des musiques traditionnelles / du monde, de la formation initiale à la formation professionnelle. Dans le domaine des musiques et danses traditionnelles où la transmission est généralement de type oral, nous constatons que les enquêtes de terrain révèlent des modèles d'apprentissage fort divers, de l'auto-apprentissage à des relations instituées de maître à élève.

5) LE TRAVAIL SUR LA TRANSMISSION, LA PROFESSIONNALISATION ET LA CONSOLIDATION DES PARCOURS D'ARTISTES

En 2023, la FAMDT s'est associé au **Pôle Aliénor** pour participer aux **« Assises de la transmission ouverte aux enjeux européens » qui auront lieu en mai 2024 à Poitiers.**

Un second temps sera porté par l'association des enseignants en musiques traditionnelles en octobre 2024 autour de l'enseignement et des pratiques qui en découlent.

Des actes seront édités et un dossier « spécial » sera publié au sein de Modal, le média. Ils permettront de souligner les spécificités, de produire des éléments de connaissance afin de pouvoir déterminer les priorités de travail pour la fédération.

Ce travail se fait en dynamique avec l'analyse de Michel Le Breton, personnalité associée au conseil d'administration de la FAMDT, qui a poursuivi son travail de collecte sur l'ensemble de l'année 2023, en lien avec la fédération, son travail d'analyse des pratiques d'enseignement sera valorisé en 2024.



© Camille Gatard

L'objet de ce travail n'est pas de décider de la légitimité de telle ou telle action de formation, mais de reconnaître que celles et ceux qui ont fait le choix de transmettre ces musiques aujourd'hui se posent un ensemble de questions qui méritent sans doute d'être débattues collectivement, dans un esprit de coopération avec les autres champs des musiques actuelles.

E. La dimension partenariale et de co-construction, les rencontres professionnelles et les engagements européens de la fédération

1) DYNAMIQUES DE COOPÉRATIONS ET RELATION AUX PARTIES PRENANTES AU SEIN DE L'ÉCOSYSTÈME

La FAMDT participe en tant que fédération à plusieurs espaces collectifs de travail qui viennent renforcer l'ouverture de la fédération mais également le travail d'accompagnement des adhérent·e·s.

La contribution à la structuration professionnelle a pour objectif de coopérer avec les organisations du champ des musiques et d'élargir le périmètre de ses coopérations et actions territoriales (Europe, International) et intersectorielles (économie solidaire, éducation, social…), dans **un objectif commun qui est celui de la défense de l'intérêt général et des droits culturels.**

- Travailler des dynamiques de coopération dans une dimension d'ouverture à d'autres secteurs ;
- Développer des relations partenariales du local à l'International ;
- Contribuer aux espaces de réflexion sur les politiques culturelles.

La FAMDT dans ce cadre s'est engagé en 2023 comme membre de :

- **Hexopée** (ancien CNEA), (Syndicat des employeurs de l'animation) ;
- **SMA** (Syndicat des Musiques Actuelles), au sein du collège des réseaux et fédérations ;
- **Collectif des Associations Citoyennes** (CAC) ;
- **UFISC** (à la co-présidence de l'Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles ;
- **Agi'son** (la prévention des risques auditifs se pose aussi pour les musiques traditionnelles et du monde !) ;
- **Ramdam** (Le réseau musique « jeune public ») — la FAMDT est membre du conseil d'administration.
- **Les Localos** notamment sur les enjeux autour du développement culturel territorial et les enjeux autour des ruralités ;

Depuis toujours, la FAMDT affirme la nécessité de travailler en complémentarité, en partenariat et en coopération avec les autres organisations du secteur dans un souci de partage des analyses, des compétences, et dans le but d'être en constante vigilance pour améliorer la capacité de l'écosystème à agir et réagir au mieux face à des problématiques constatées ou émergentes.

Ainsi la FAMDT s'investit dans de nombreuses structures et organisations professionnelles de la culture, de l'économie solidaire, de l'éducation populaire. De plus, la FAMDT contribue activement à la dynamique interfédérale et inter-réseaux notamment avec certains réseaux territoriaux des musiques actuelles, de nombreuses fédérations « musiques » par des réunions régulières d'information et de partage.

Cette dynamique s'incarne à la fois dans le travail que la fédération mène dans les territoires, auprès de ses adhérent·e·s, et dans les travaux menés à l'échelle du pays et de l'Europe. Ainsi, nous pouvons souligner le travail en 2023 :

- **Des dynamiques nationales et européennes de réflexion et d'action** qui peuvent s'incarner dans des temps de réflexion communs à l'occasion de grands évènements du secteur (Biennale Internationale du Spectacle, Trans Musicales de Rennes, Pop Mind, etc.). Ces endroits ont fait l'objet d'engagements sur l'année 2023 (voir les temps forts p 23).

- **Des temps liés à la vie de la fédération sur lesquels sont systématiquement invité·e·s partenaires et organisations** (rencontres territoriales, journées professionnelles de la FAMDT, séminaires sur des sujets spécifiques : ruralité, journée sur la création dans les musiques traditionnelles).

- **Des implications importantes de la fédération dans d'autres instances** (UFISC, SMA, AGISON, Collectif CNLII (Coordination nationale des lieux intermédiaires et indépendants), Collectif des associations citoyennes, Live DMA depuis 2018, Collectif Bar-bars, Relais Culture Europe, etc.).

- **La participation et contribution à la préparation de l'événement**

européen POP MIND, un temps de réflexion à l'échelle européenne, initié en 2014 par la FEDELIMA et le réseau européen Live DMA, qui réunit depuis 2014 plus de 30 organisations françaises et européennes impliquées dans la préparation de l'évènement sur des moments de prospective. www.pop-mind.eu. Nous avons continué d'être très impliqué·e·s sur la préparation et la mise en œuvre des rencontres européennes POP MIND qui se tiendront à Rennes à l'Antipode (SMAC) en mai 2024.

- **Nous avons sur l'année 2023 consolidé des partenariats spécifiques enclenchés avec d'autres fédérations ou organisations, sur des projets précis** (Accord de coopération avec Les oiseaux de passage, réflexion autour de la mutualisation des compétences dans le cadre de l'observation participative et partagée, ou bien encore le lancement du réseau Francophone Faro…).



Agenda

10ème édition des BIS

BIENNALES INTERNATIONALES DU SPECTACLE (BIS) 2023 !

La FAMDT vous donne rendez-vous aux BIS, à partir de ce mercredi 11 et le jeudi 12 janvier ! Nous serons à **l'emplacement 55, au niveau -1, devant l'entrée de l'auditorium 800**.

La FAMDT vous attend nombreux·ses pour les ateliers co-organisés !
Le mercredi 11 janvier à 14h à ARTES "Olympiade culturelle populaire ! Un exemple de parcours d'éducation artistiques et culturels pour les minots ! En route vers 2024..."
avec **Villes des musiques du monde et le Nomad'Café.**

Le jeudi 12 janvier à 14h15 au Lieu Unique "Mettre en œuvre les droits culturels : tensions et attentions."
Organisé par la revue NECTART et les éditions de l'Attribut, en partenariat avec l'UFISC et la FAMDT.

++ **Plus d'infos sur les BIS** ici // ++ **Plus d'infos sur la présence de la FAMDT aux BIS** ici

Attention : ateliers sur inscription, sur le site des BIS ici.

Extrait de la newsletter de la FAMDT de janvier 2023 annonçant notre investissement sur les BIS, côté FAMDT.



Préparation de POP MIND, rencontres qui se tiendront à Rennes les 13,14 et 15 mai 2024



Mise en place d'un dossier conscaré à la Convention de Faro sur Modal, en lien avec le Réseau Faro France.

2) L'ENGAGEMENT À LA CO-CONSTRUCTION DES POLITIQUES PUBLIQUES DE LA MUSIQUE

La FAMDT s'engage pour contribuer aux espaces de co-construction des politiques de la musique. Cela s'incarne très concrètement sur l'année 2023 par l'engagement et la participation à plusieurs espaces à l'échelle nationale :

- Le GTMA (groupe de travail sur les musiques actuelles piloté par le ministère de la Culture) et la Délégation musique ;
- La participation de l'équipe au GT égalité et diversité du Centre National de la Musique ;
- La réflexion avec la Direction générale des patrimoines au 20 ans de la convention de l'Unesco sur l'ensemble de l'année 2023 ;
- La participation et l'audition par M. Bargeton sur le devenir de la filière musicale ;
- La participation et contribution de la FAMDT autour de l'évolution du dispositif d'aide à l'écriture porté par la Direction Générale de la Création Artistique ;
- La participation et la contribution de la FAMDT autour du dispositif « Production mutualisé » porté par le ministère de la Culture et la délégation musique de la DGCA ;
- La participation et la contribution de la FAMDT au comité stratégique outre-mer porté par le Centre National de la Musique ;
- La participation et la contribution de la FAMDT au plan lancé par la DGCA (Direction générale de la création artistique) intitulé « Mieux produire, mieux diffuser ».

3) L'ENGAGEMENT DANS LES ENJEUX EUROPÉENS DE LA FAMDT EN 2023

Depuis trois ans nous avons poursuivi notre engagement autour des enjeux européens et internationaux. Le souhait est de pouvoir inscrire cette dimension sur plusieurs chantiers menés par la fédération.

L'accompagnement des adhérent·e·s dans leurs projets européens se développe également, via les partenariats et relations que la FAMDT noue avec des organisations spécialisées type **Relais Culture Europe** ou **Le LABA** à Bordeaux. Cette dimension de coupler nos compétences avec des experts permet de consolider l'accompagnement de l'écosystème.

Les solidarités créées avec le réseau **Live DMA** (qui cohabite au sein de nos bureaux de Nantes) génère également des perspectives en prolongement de ceux déjà menés par la FAMDT, venant fortifier et donner une nouvelle dimension notamment aux questions politiques et artistiques.

La FAMDT a participé sur l'année 2023 à tous les comités de pilotage pour relancer Pop Mind et a poursuivi son engagement dans le cadre de la réalisation de cet événement qui se tiendra en mai 2024 (voir ici : https://www.pop-mind.eu)

Nous avons également continué nos échanges avec **le réseau européen folk musique** qui s'est constitué (European Folk Network).

L'idée d'un réseau d'adhésion paneuropéen officiel pour la musique et la culture folkloriques et traditionnelles a d'abord été suscitée par des réunions convoquées par l'organisation écossaise Burnsong. Les principaux avantages de l'adhésion sont les opportunités de rencontrer, de partager et de collaborer avec les autres, d'augmenter les contacts des membres et la mobilité des artistes et des organisateur·rice·s en Europe. **La FAMDT est aujourd'hui membre du réseau et participe aux travaux.**

La FAMDT s'est également investi sur le groupe de travail du **CNM** autour des enjeux européens.

4) LES RENCONTRES PROFESSIONNELLES ET TEMPS FORTS DE LA FÉDÉRATION EN 2023

La dynamique autour des rencontres, rendez-vous au plus près des adhérent·e·s, s'inscrit dans notre travail de proximité. Il s'agit au travers des parcours et des rendez-vous thématiques de répondre aux attentes et de permettre, sur l'ensemble de l'année, de travailler à la consolidation de « l'écosystème des Musiques, Danses traditionnelles ». Cette action s'inscrit dans une dynamique de parcours et d'ancrage territorial de la FAMDT pour répondre aux enjeux de proximité avec les adhérent·e·s mais également pour répondre aux enjeux régionaux et territoriaux dans lesquels s'inscrivent la grande majorité de leurs actions. Cette dimension permet de répondre à plusieurs objectifs opérationnels de soutien à la structuration :

- **Fédérer et accompagner les adhérent·e·s, leurs pratiques professionnelles, leur positionnement dans leurs territoires d'action ;**
- **Soutenir les activités artistiques, culturelles, éducatives, de documentations et de transmissions des acteur·rice·s des musiques, danses traditionnelles et du monde ;**
- **Animer et représenter (porte-voix) le réseau des musiques et danses traditionnelles dans sa dynamique territoriale, régionale, nationale, européenne et internationale ;**
- **Consolider et produire de l'observation, de la connaissance pour favoriser la mise en réseau et les coopérations au niveau territorial, régional, inter-régional, national, européen et international.**

Ci-après, l'ensemble des rendez-vous structurants de l'année 2023 effectués par la FAMDT et/ou en lien avec nos partenaires avec lequels nous nous sommes engagés (co-construction des rendez-vous, participation au comité de pilotage, etc.) et dans lesquels nous avons contribué en termes d'expertise, d'animation, etc.

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2023

Janvier 2023

- 11 et 12 janvier 2023 - Les BIS de Nantes – Stand et engagement sur plusieurs débats / voir ici tous les débats et rencontres proposés par la FAMDT ;
- vendredi 20 janvier 2023 – Festival Trad'Hivernales à Sommières (30). / Table ronde et débat + mise en place de l'exposition « Tambours Battantes ! ». Toutes les informations ici.

Février 2023

- Lancement du projet « TERRITOIRES – Collecte cinématographique des Musiques de France » avec Priscilla Telmon et Vincent Moon, cinéastes de la collection Petites Planètes. Un nouveau film est à découvrir chaque jeudi jusqu'à fin juillet sur la chaîne Youtube de la Blogothèque et la plateforme Modal, Le Média que nous avons lancé en mars 2023 ; objectif : Permettre une visibilité des artistes en travail au sein de notre écosystème et permettre une diffusion « grand large » via le support de la Blogothèque.



Mars 2023

- Lancement de Modal, le média -> www.modal-media.com
- Rencontres professionnelles Eurofonik, vendredi 10 mars 2023. Voir ici ;
- Rencontres professionnelles BABEL MINOTS à Marseille - élaborées en coopération avec le Pôle Info Musique, l'Action Culturelle de la Sacem et le réseau RamDam. Voir ici ;
- Babel Music XP – participation et contribution à plusieurs temps fort pour la relance de l'événement
  - o Conférence d'ouverture : voir ici ;
  - o Conférence : Métamorphose des musiques en migration ;
  - o Conférence : Musiques électroniques et traditionnelles : un futur composé.

Avril 2023



- 1er avril 2023 – journée de rencontres professionnelles / formateurs et formatrices en chant traditionnel à Rioms en Auvergne - co-organisée par l'AMTA, La Cie de Lanla et Les Brayauds CDMDT 63, avec le soutien de la FAMDT – voir ici ;
- 6 avril 2023 – co-organisation d'une table ronde « La création musicale dans le jeune public à l'épreuve des musiques & danses traditionnelles et du monde » avec le Collectif des musiques et danses du monde en Île-de-France (relais territorial de la FAMDT) ;

Mai 2023

- 26 mai 2023 à Rennes, journée de travail avec les élèves du Pôle d'enseignements Supérieur « Le Pont Supérieur » : présentation du paysage professionnel, des enjeux, des missions d'une fédération, du soutien à l'accompagnement ;

Juin 2023

- ·05 & 06 Juin 2023 à Paris, Participation de la FAMDT au séminaire de réflexion et d'échanges sur « Évolution des Scènes de Musiques Actuelles (SMAC) », Mains d'Œuvres. Voir la synthèse des échanges ici : https://www.famdt.com/wp-content/uploads/2024/02/Synthese-seminaire-Evolution-des-SMAC.V1.pdf
- ·Les 13 et 14 juin à Châteaulin dans le Finistère, Rencontres nationales projets artistiques et culturels en milieu rural - Rencontres coorganisées en coopération avec l'UFISC, La FEDELIMA : https://cultureruralite.fr/rencontres-ruralite-2023/ et le travail d'analyses dans transrural initiatives : https://cultureruralite.fr/wp-content/uploads/2024/02/Transrural-499-extraits-dossier-culture-en-rural.pdf

Culture et ruralité
LE SITE RESSOURCE DES PROJETS CULTURELS DE TERRITOIRES RURAUX

- Les 14, 15 et 16 juin, Modal - les rencontres : Les rencontres nationale de la FAMDT à PAU ;

o Programme complet : https://www.modalfamdt.org/wp-content/uploads/2023/06/Modal2023-PROG-COMPLET5.pdf

o La presse en parle : https://www.modalfamdt.org/news/modal-a-pau-la-presse-en-parle/

Les rencontres nationales de la FAMDT
modall

o Retour radiophonique des rencontres en partenariat avec la Férarock : https://www.famdt.com/actualite-famdt/emission-par-la-ferarock-retour-de-modal-les-rencontres/

- 29-30 juin. Engagement, participation aux rencontres nationales RAMDAM (la FAMDT est membre du conseil d'administration). Participation à la table ronde « Publics d'aujourd'hui pour demain, points de vue sectoriel » - voir la synthèse des rencontres ici : https://www.ramdam.pro/wp-content/uploads/2023/12/Les-actes-des-rencontres-nationales-2023-1.pdf



- Sortie de l'ouvrage collectif : La création dans les musiques traditionnelles en France – L'écho d'un monde musical en effervescence aux *Éditions Mélanie Setun* en collaboration avec le Nouveau Pavillon et le CPMDT.



- Sortie des podcasts Ébullitions, en complément du premier chapitre de l'ouvrage cité ci-dessus. Quatre podcasts réalisés en partenariat avec la Ferarock.

Juillet 2023



- Les rencontres professionnelles de la FEDELIMA - Raffut. Participation et contribution de la FAMDT aux rencontres de la FEDELIMA (https://www.fedelima.org/IMG/pdf/programme_raffut_2023.pdf) et notamment autour de deux tables rondes / débats.
  o Patrimonialisation des musiques populaires et plateformes collaboratives de valorisation des artistes ;
  o Synthèse des échanges et point d'information sur le séminaire SMAC organisé par la DGCA les 5 & 6 juin : préconisations et suites à donner ;

- Rencontre professionnelle dans le cadre du festival « Les Suds, à Arles » : toutes les infos sur les rencontres ici : https://www.famdt.com/actualite-famdt/retrouvez-les-temps-professionnels-des-suds-a-arles-les-12-et-13-juillet/ ;

LES SUDS À ARLES

- Mobilisation et stand au sein du festival « Le Son Continu » - Festival international de lutherie dans le Berry et mobilisation sur les temps de débats et de rencontres — retour en images ici : https://www.facebook.com/photo?fbid=10231375355111202&set=pcb.10231375392072126
- Sortie de La Gazette des Facteurs. Journal gratuit édité à 8000 exemplaires, par la FAMDT. À découvrir ici.



Septembre 2023

- ·Le 21 septembre, organisation d'une Journée de rencontre professionnelle avec le Café Charbon (Salle de musiques actuelles) à Nevers et l'ensemble des partenaires institutionnels (DRAC, Département, région) — Rôle et place des musiques traditionnelles dans le cadre du projet associatif et du projet de territoire. Actes des rencontres en cours de finalisation.
  + d'infos sur le rendez-vous ici : : https://culture.nevers.fr/agenda/conferences/septembal-rencontre-et-mediation-autour-du-monde-des-musiques-traditionnelles/
- 22/24 septembre 2023. Musée des Confluences, Lyon - Rêver la musique, enchanter le monde L'imaginaire en ethnomusicologie - Journées d'études de la Société Française d'Ethnomusicologie Voir le programme complet ici ;

Octobre 2023

- Implication, animation de la plénière et participation de la FAMDT à la journée d'étude dédiée aux danses et musiques du monde en Seine Saint Denis (le 7 octobre au conservatoire de Saint-Denis) en lien avec l'étude SONO MUNDO. Voir ici : https://www.famdt.com/actualite-adherent/sono-mundo-par-le-collectif-musiques-et-danses-du-monde-en-ile-de-france/



- Engagement de la FAMDT au sein du Salon MaMA (Marché des Musiques actuelles) — show-cases « Scène trad'actuelle » et valorisation des artistes du Prix des Musiques d'ICI

+ rencontres professionnelles. Toutes les infos ici sur ce temps fort : https://www.famdt.com/wp-content/uploads/2023/09/Fly-MAMA-2023-famdtvmdm-1.pdf ;

- Participation à la table partage d'expériences de collectage, d'archivage, de transmission autour des femmes dans la tradition orale et immatérielle dans le cadre de Matrimoine oral : mettre en lumière les femmes invisibilisées, conteuses, anthropologues, collecteuses, folkloristes.. organisée par l'APPAC.

Novembre 2023



- Organisation des rencontres « Battantes ! » dans le cadre du projet « Tambours Battantes ! » au Point Fort à Aubervilliers — journée autour de la place des femmes dans les musiques traditionnelles, d'ici et d'ailleurs — voir la restitution de la journée ici : https://www.calameo.com/read/007411019ecafd9769b43
- Participation et engagement de la FAMDT à trois jours de marathon créatif pour réfléchir et construire les tendances de ce que seront les musiciens et musiciennes demain. Voir ici l'article réalisé par Trempolino qui accueillait le projet. Voir le dossier complet de travail : https://www.famdt.com/wp-content/uploads/2024/02/MUSICIENS-MUSICIENNES-DU-FUTUR.pdf ;

Décembre 2023



- Participation et contribution de la FAMDT à la co-organisation du colloque organisé par l'association DROM autour des musiques à Bourdon, voir le programme des rencontres ici: https://www.drom-kba.eu/IMG/pdf/livret_colloque_2023_4__compressed_1_.pdf ;
- Engagement de la FAMDT pour la mise en place des 5e Journées des musiques du monde (14 et 15 décembre) - Deux jours de réflexions et de rencontres : tables-rondes, conférences, ateliers, speed-meeting, concerts En décembre 2023 à Grenoble. Voir le programme complet ici : https://www.famdt.com/actualite-adherent/5e-journees-des-musiques-du-monde/ (actes des rencontres en cours de réalisation) ;

F. Responsabilité sociétale de la fédération : développer l'égalité et les diversités dans les musiques traditionnelles d'ici et d'ailleurs, s'engager dans les transitions

1) LE PROJET « TAMBOURS BATTANTES ! » EN 2023

Les années 2022 et 2023 ont marqué l'engagement et le lancement du projet « Tambours Battantes ! ». Ce projet s'est amplifié sur l'ensemble de l'année 2023. **Dans le cadre de nos missions d'intérêt général et de mise en lumières des act·eur·rice·s de notre réseau, la FAMDT a construit ce projet « Tambours Battantes ! » — projet qui interpelle, et questionne la place des femmes dans nos réalités sociales, culturelles au sein de la diversité qui compose le milieu des musiques, danses traditionnelles.**

La FAMDT porte plusieurs objectifs avec cette démarche :

- Renforcer la prise en compte de l'égalité Femmes-Hommes au cœur des enjeux structurels que portent les act·eur·rice·s ;
- Porter un regard artistique en prise avec les pratiques, les initiatives des femmes qui font « le milieu » et donner à voir leur réalité, leurs gestes, leur présence à tous les endroits des musiques et danses trad ;
- Accompagner les mutations des pratiques et renforcer la prise en compte des enjeux sociétaux qui nous interpellent tou·te·s ;
- Provoquer des dynamiques de coopération territoriales, nationales, européennes et internationales autour de ces questions avec les autres acteur·rice·s de la musique.

« Tambours Battantes ! » c'est un regard de femmes artistes (vidéastes, graphiste, photographe, créatrice de podcasts) sur les femmes pour parler de leurs métiers, leur travail, leurs engagements… « des visages » et « des actrices » qui ont fait et font les musiques et danses traditionnelles d'aujourd'hui.

Ce projet, somme toute, réjouissant par la diversité, la puissance et la justesse de ces femmes luthières, artistes, collecteuses, directrices de structure, techniciennes, nous interpelle et nous interroge. **In fine, ces portraits de femmes, ce n'est pas valoriser l'exceptionnel, mais c'est ouvrir nos consciences et nos regards pour nous inviter à changer nos représentations**.

Le projet a rencontré un vif accueil. L'exposition, les pastilles vidéos, ainsi que l'ensemble des podcasts crées dans le cadre du projet en 2022, ont été diffusés chez de nombreux·euses adhérent·e·s :



Photo de l'exposition de Myriam Jegat à Redon.

- À Sommières (30) à la Médiathèque dans le cadre des **Trad'Hivernales**, du 5 au 21 janvier 2023 ;
- À Nantes (44) à la Maison de l'Europe, dans le cadre des **rencontres Eurofonik,** du 9 mars au 7 avril 2023 ;
- À Langonnet (56) dans le cadre du **festival Le Plancher du Monde** du 18 au 19 mai 2023
- À Marseille (13), dans le cadre du **festival Africa Fête** du 23 mai au 6 juin 2022
- À Lalbenque (46) dans le cadre du **festival Estiv'Oc** du 3 au 6 août 2023
- À Vitré (35) proposé par **la Maison des Cultures du Monde** du 20 octobre au 24 janvier 2024
- À Vire Normandie (14) dans le cadre de **la Fête du Sirop** du 11 au 15 octobre ;
- À Redon (35) au Château du Parc Anger dans le cadre de **La Bogue d'Or**, du 26 septembre au 14 octobre 2023
- À Aubervilliers (93) au Point Fort d'Aubervilliers dans le cadre des **rencontres professionnelles « Tambours Battantes ! »** du 15 au 20 novembre ;
- À Grenoble (38) au **Centre international des musiques nomades** du 20 novembre au 31 décembre.

En 2024 l'exposition sera notamment accueilli au **festival Le Son Continu.**

a) Rencontres professionnelles "Battantes !"

Le projet « Tambours Battantes ! » s'est révélé moteur et enthousiasmant, bousculant pour certaines des certitudes, des peurs, ouvrant des champs d'interrogations profondes et des actions concrètes afin de répondre structurellement aux enjeux pour plus de diversité et d'égalité. Fort de ce constat, nous avons eu envie de prolonger ce dispositif, et de rassembler plus de participantes en créant **un évènement intitulé « Battantes ! »** dans le but d'initier un dialogue collectif, **une parole chorale de rencontres et de témoignages pour se questionner ensemble : comment aller encore plus loin ?**

Ce temps fort « Battantes ! » a eu pour ambition de continuer à irriguer et travailler le sujet au sein de la fédération et dans l'écosystème des musiques.

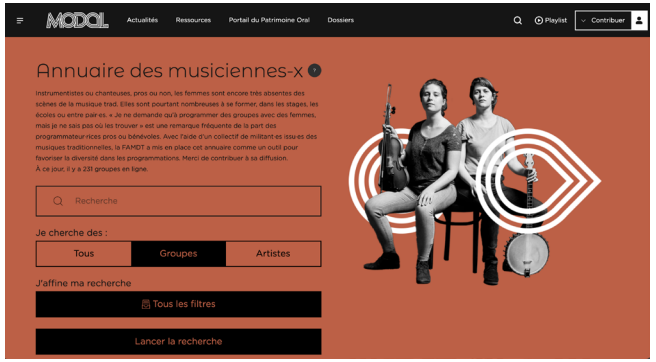
Ce rendez-vous a été imaginé et construit en coopération avec l'association Villes des Musiques du Monde et le Collectif des Musiques et danses du Monde en Île-de-France (notre relai territorial). Il s'est déroulé le vendredi 17 novembre au Point fort d'Aubervilliers.

Programme à consulter ICI : https://www.famdt.com/wp-content/uploads/2023/11/PROGRAMME-BATTANTES12.pdf

b) La création d'un annuaire des musiciennes-x des musiques trad d'ici et d'ailleurs

Suite aux échanges qu'a pu initier le projet "Tambours Battantes !", il est apparu comme, une des problématiques majeurs, que les musicienens restaient peu ou pas représentées sur scène. La FAMDT a donc décidé en étroite collaboration avec le collectif antisexisme dans le trad, de construire un annuaire des musiciennes du trad, plate forme collaborative qui s'évertuera à recenser toutes les formations musicales contenant une musicienne-x.

Cet annuaire / plateforme sera en ligne en mars 2024.





Retours de la journée ICI : https://www.calameo.com/read/007411019ecafd9769b43?page=1

G. L'information, la valorisation et la construction de contenus éditoriaux en 2023

1) LA COMMUNICATION AU SERVICE DU PROJET FÉDÉRAL ET DE L'ÉCOSYSTÈME

Nous avons, sur l'année 2023, **continué d'attacher une importance particulière à la communication en consolidant et en actualisant nos outils** (notamment avec le lancement du webmedia portail Modal en mars 2023). Nous nous sommes également doté·e·s de nouveaux outils permettant d'organiser et de gérer au mieux des bases de données qui doivent correspondre aux projets et aux évolutions de la fédération. Ce chantier prioritaire sur 2023 va se poursuivre sur les années qui viennent, en grande partie grâce au développement de MODAL, le média. Par ailleurs **nous avons approfondis nos prises de contacts avec divers réseaux de professionnel·le·s afin de faire connaître nos actions et ressources, et de les mettre à disposition de nouveaux publics** potentiellement intéressés (étudiant·e·s, enseignant·e·s, chargé·e·s de ressource du réseau des SMAC, structures en lien avec l'égalité Femmes/Hommes ou les droits humains, les droits culturels, le patrimoine, les médias, etc.).

Le site Internet de la FAMDT a fait l'objet d'une refonte complète en 2022. Celui-ci permet, en 2023, de partager nos actualités, de valoriser des projets ainsi que différents documents ressources ou liés à la vie associative. **Nos adhérent·e·s ont désormais un accès personnalisé leur permettant de diffuser leurs actualités. Il reste un « outil » institutionnel et fait l'objet d'une évolution permanente** pour rendre compte de la diversité des actions et initiatives que nous entreprenons.

L'affirmation de la présence de la FAMDT sur les réseaux sociaux permet de créer du lien avec les adhérent·e·s et de mettre en avant des projets artistiques. La communication vise les adhérent·e·s, les partenaires, les institutions, les réseaux professionnels, les pouvoirs publics et le grand public, toutes personnes intéressées par les musiques, danses traditionnelles / du monde. **La communication est aujourd'hui indispensable et doit permettre à la FAMDT d'être réactive, au plus proche de ses adhérent·e·s, et de rendre compte des événements professionnels et de ses diverses actions.**

Ce travail engagé sur la communication **participe à la visibilité et à la valorisation des esthétiques que nous représentons ainsi qu'aux travaux et réflexions** que nous portons.

En 2023, l'équipe communication étant renforcée, cela nous a permis de réaliser plus d'actions de communication, plus de supports, d'avoir une présence digitale plus forte, de pouvoir développer de nouvelles idées, et de répondre à une charge de travail conséquente du fait du lancement de Modal, le média. Cela nous a permis de tenir le rythme sur une période particulièrement intense, dû un à un nombre grandissant d'actions déployées au sein la fédération.

LA FAMDT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX





En 2023, nous avons changé d'outil d'édition de newsletters également, passant de Mailchimp à Mailjet. Nous en avons profité pour réaliser la refonte graphique de ces supports. La lettre interne est envoyée toutes les 15 jours aux adhérent·e·s, La lettre d'infos, elle, est mensuelle et tous publics. Les inscrit·e·s reçoivent également la newsletter de Modal, envoyée au maximum chaque mois, en fonction de l'actualités.

2) MODAL, LE MÉDIA – UN OUTIL AU SERVICE DE LA DIVERSITÉ DES MUSIQUES ET CULTURES DE L'ORALITÉ

L'année 2023 a permis le lancement de **Modal, le média.**

Plusieurs objectifs transversaux sont pointés dans le cadre du développement de cet outil pour l'écosystème que nous représentons :

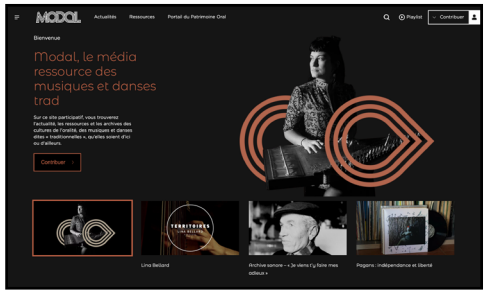
- **Initier une porte d'entrée éditoriale autour de la richesse des mondes des musiques, danses traditionnelles d'ici et d'ailleurs** (Volet Web-Media) ;
- **Vulgariser et rendre accessibles** les richesses des musiques de l'oralité entre patrimoine, création et transmission ;
- **S'inscrire dans un mouvement** francophone d'enrichissement de la connaissance des styles musicaux de transmission orale ;
- **Mettre un espace ressource** à la disposition des artistes, des chercheur·euse·s et des pédagogues pour qu'il·elle·s puissent y déposer leurs productions (la dimension contributive) ;
- **Renforcer une dynamique de recherche** autour de la diversité des cultures musicales de l'oralité, allant du collectage et de la transmission à la création ;
- **Initier la coopération entre acteur·rice·s à l'échelle régionale, nationale et internationale** au service d'un programme de service public et d'intérêt général. Renforcer un propos éditorial autour des enjeux d'écologisation des pratiques et des sujets sociétaux transversaux autour des diversités sous toutes leurs formes.

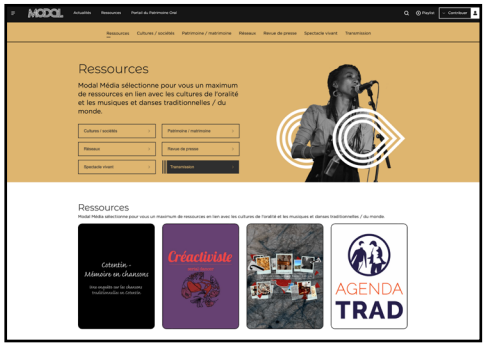
La FAMDT se situe entre les enjeux patrimoniaux et ceux liés à la création artistique. Afin de développer plus encore l'interaction entre les dimensions patrimoniale et artistique, la FAMDT a piloté la construction du site ressource, webmédia documentaire, pour souligner cette richesse et les interdépendances. Conçu comme un espace ressource croisant les **documents de collectage** et les **créations contemporaines**, les **outils pédagogiques** ou les **études** sur les musiques et traditions orales, **ce site internet a pour objectif de favoriser la visibilité des cultures de l'oralité et de montrer leur modernité.** Un des axes essentiels dans la constitution de ce portail est de répondre aux besoins de la diversité des personnes qui s'intéressent aux musiques et traditions orales : **artistes, chercheur·euse·s, enseignant·e·s et pédagogues, habitant·e·s, passionné·e·s, curieux·euses**…

La FAMDT, sur l'année 2023, a travaillé au lancement, à l'organisation et au fonctionnement de MODAL, le média, afin d'offrir aux visiteur·euse·s la vision la plus large de notre champ et de leur proposer des parcours aussi divers que les ressources disponibles. Un accompagnement fût effectué avec des spécialistes concernant le développement de l'outil. La FAMDT devra également réfléchir sur l'année 2024 à la préfiguration d'un modèle économique viable interne ou externe, qui permettra un fonctionnement durable.

- Voir tous les **dossiers documentaires** produits : https://modal-media.com/dossiers Voir l'espace **« Ressource »** et la mine d'informations et documents ici : https://modal-media.com/ressources/

- Voir les interviews effectués : https://modal-media.com/actualites/a-lire/interviews





3) LANCEMENT DU PROJET « TERRITOIRES – COLLECTE CINÉMATOGRAPHIQUE DES MUSIQUES DE FRANCE »

La FAMDT a été associée au projet «TERRITOIRE – Collecte cinématographique de France » porté par Vincent Moon et Priscillia Telmon (Petites Planètes).

Présentation : **Partout en France, une nouvelle génération de musicien·nes s'empare de la richesse culturelle et patrimoniale qui compose la France d'aujourd'hui.** Des collectifs d'artistes apparaissent, de nouvelles sonorités sont réappropriées, mélangées, et s'ancrent dans le présent, formant une galaxie ouverte et généreuse, **soufflant un renouveau musical sur nos territoires.** Comme à leur époque les répertoires bretons, auvergnats, provençaux, basques ou corses, les musiques et danses arrivées de l'étranger s'enracinent et s'hybrident. **Nous observons dans nos régions, une scène musicale en ébullition qui signe un renouveau et nous rappelle que la tradition est une invention permanente.**

De part son excellente connaissance du réseau des musiques traditionnelles sur le territoire français, **la fédération a tenu un rôle de conseil** dans l'orientation, les pistes de captations possibles, la mise en relations entre divers protagonistes, auprès **des réalisateur·trice·s et producteur·rice·s de cette série**. La FAMDT a également fait le choix de donner une forte visibilité aux vidéos produites en les diffusant toutes dans un dossier spécial sur **Modal, le média.**

Ainsi, chaque semaine une nouvelle vidéo était en ligne, diffuée sur Modal et sur la page **Youtube de la Blogothèque**. Largement partagées sur nos divers réseaux. Elles ont reçu un excellent accueil du public et elles continuent de suivre leurs chemins. Certaines ont été particulièrement visionnées, ayant **une résonnance bien au delà de nos frontières**. Par exemple : **La Mossa.**

Ces vidéos, dont la qualité et le parti pris de la photographie nous permettent de saisir l'univers des musiques traditionnelles, nous plongent dans l'intimité des divers territoires culturels de France. Elles sont désormais **un outil précieux pour montrer la diversité culturelle de notre territoire.** Cette première saison de TERRITOIRES englobe ce double mouvement et toutes ces géographies des musiques de France, **ces « nouvelles traditions populaire » qui s'acclimatent et évoluent pour constituer le terroire des musiques d'ici.**

Une collection de 30 films musicaux, voyageant à travers la France à la rencontre de ces musiciens, là où leurs musiques ont pris racines.

À (re)découvrir ici :
https://modal-media.com/dossiers/territoires/



4) RELATION À LA PRESSE ET AUX MÉDIAS

Les musiques, danses traditionnelles et du monde ne sont pas ou encore très peu présentes dans les médias. **L'objectif est de pouvoir renforcer les partenariats stratégiques initiés avec Radio France via l'émission « Ocora Couleurs du monde » de Françoise Degeorges, en lien avec des projets portés par nos adhérent·e·s.** Des liens se sont consolidés via les outils Web (Blog 5planetes.com par exemple) pour faire focus sur les projets et initiatives autour des musiques, danses traditionnelles et du monde.

Nous avons été également attentif·ve·s pour **donner une place aux radios associatives** hertziennes – aussi accessibles sur le web – sans but lucratif, **médias de communicationde proximité** faisant la promotion des musiques traditionnelles et du monde, musiques peu diffusées sur les radios nationales. Nous le savons, **ces radios accordent un regard particulier à la scène française et à l'espace francophone**. Elles portent des émissions en lien avec les musiques, danses traditionnelles et du monde. Ces radios fondent leur engagement sur des valeurs partagées avec la FAMDT : une libre expression et participation de leurs adhérent·e·s, l'attachement au tissu local culturel / social et à la notion de diversité musicale et culturelle. Aussi, la FAMDT sur l'année 2023 a renforcé ses liens avec ces médias de proximité présents sur les territoires et permettant l'organisation d'actions de promotion de la scène des musiques, danses traditionnelles et du monde, encore trop peu médiatisée (promotion de sorties d'albums, de festivals, édition de classements…). **Des partenariats se sont constitués notamment avec les adhérent·e·s de la Ferarock** (Fédération de radios associatives de découvertes musicales.).

éditions de l'Attribut NECTART RADIOS FERAROCK www.ferarock.org

La volonté fut également sur 2023 de travailler et **consolider nos travaux avec des magazines culturels et musicaux** (ex : Nectart, Kub…) et avec la presse spécialisée, toujours dans l'optique de mettre en vitrine et valoriser la diversité et la richesse des initiatives dans le champ des musiques, danses traditionnelles et du monde.

Sur cette année 2023, les outils, ainsi que les partenariats presse et médias, seront renforcés et développés.

4) UN PARTENARIAT INÉDIT AVEC LA FÉDÉRATION FÉRAROCK SUR L'ENSEMBLE DE L'ANNÉE

Nous avons, sur l'ensemble de l'année 2023, initié **une convention de partenariat entre la Férarock et La FAMDT** pour mettre en œuvre **une série de podcasts (4) nommés « Ébullition, les musiques traditionnelles en mouvement »** dans la cadre de la sortie de l'ouvrage collectif *La création dans les musiques traditionnelles – l'écho d'un monde musical en effervescence*. (Voir ici : https://www.famdt.com/actions/ouvrage-collectif/)

Cette démarche de partenariat et de coopération s'inscrit dans une **volonté commune de travail d'éditorialisation et de création de contenus,** notamment dans le cadre de la plateforme MODAL, le média, mais également pour permettre de travailler une dimension sonore et donner la parole aux protagonistes de l'ouvrage collectif.

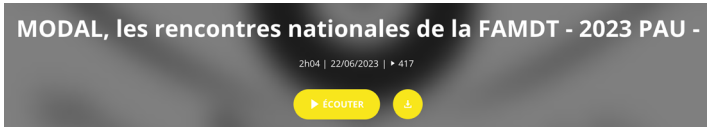
Le partenariat prend également corps à travers la **participation de l'équipe de la Férarock aux rencontres nationales** de la fédération « MODAL – Les rencontres » pour l'organisation d'**un plateau Radio** dans le cadre de celles-ci qui se sont tenues **cette année à PAU**. Émission en réécoute ici : https://podcast.ausha.co/contretemps-les-podcasts-de-la-famdt/modal-les-rencontres-nationales-de-la-famdt-2023-pau

Plusieurs dimensions nous animent dans ce travail en coopération :

- **Valoriser les artistes qui créent ici, des sons à la croisée de multiples horizons** (issus des musiques populaires, du plus traditionnel au plus électrique...). Ces artistes redessinent et enrichissent constamment le paysage musical français et la création des podcasts doit « donner la parole » à la diversité qui compose les « mondes » des musiques et danses traditionnelles.
- **Valoriser la vitalité des « mondes » des musiques traditionnelles qui échappe trop souvent aux radars des circuits habituels** de production, de diffusion et de valorisation. Faire valoir la « richesse négligée » constituée par les nombreuses créations et les personnes qui les font au travers de supports « sonores ».
- **Mettre en évidence la richesse générée par cette scène musicale et donner la parole** aux acteurs et actrices notamment par la création de podcasts.
- **Créer une dynamique partenariale inédite** à l'échelle régionale (avec les radios), nationale (entre nos deux fédération) au service de l'écosystème des musiques et danses traditionnelles.
- **Favoriser une mise en réseau et une interconnaissance e**ntre nos deux organisations.



Émission de la Férarock, à Pau en juin 2023, lors de Modal - les rencontres.





II. LES MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR RÉALISER LE PROJET EN 2023

A. La dynamique associative et participative de la FAMDT

La dynamique fédérale prend corps à travers l'engagement d'une diversité de personnes engagées au sein du projet fédéral - La FAMDT c'est tou·te·s les adhérent·e·s qui la compose. Sans ces personnes rien n'existe ! nous prenons donc un engagement sur la dynamique de la vie associative pour porter le projet et la démarche collective. Ce maillon permet de faire valoir les besoins et propositions pour représenter toutes les diversités du mouvement.



Assemblée Générale lors de Modal, les rencontres, au conservatoire de musique de Pau, en juin 2023.

B. Fonctionnement

Les organes statutaires de la FAMDT sont le conseil d'administration, le bureau et l'assemblée générale. Le travail d'orientations stratégiques et de définition démocratique des positions se réalise au sein du conseil d'administration au sein duquel chaque structure est représentée par un·e administrateur·rice. Le bureau joue un rôle exécutif et de préparation. L'assemblée générale joue un rôle de validation dans la fixation des orientations politiques et permet d'associer les adhérent·e·s et de leur donner une lecture des activités de la fédération.



CA en janvier 2023, à Nantes, lors des BIS.

1) LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE BUREAU

Le conseil d'administration est l'instance politique et décisionnelle de la FAMDT. Des réunions de commissions, de groupes de travail et de bureau participent au bon fonctionnement de la fédération**. Le conseil d'administration est composé de 23 administrateur·rice·s dont 8 membres du bureau** (nous avons fait le choix d'un bureau élargi). **Trois personnes qualifiées sont associées** au conseil d'administration à titre consultatif. Le conseil d'administration se réunit 4 fois par an sur ½ journées et/ou deux journées et une fois à l'occasion de l'assemblée générale. Les conseils d'administration sont généralement préparés au travers des notes écrites rassemblant les informations et avis utiles aux échanges et prises de décision.

- Envoi de mails de coordination réguliers au CA ;
- Envoi de mails de coordination réguliers au bureau ;
- Réunions mensuelles de bureau avec une bonne participation du bureau.
- Une présidence et un bureau élargi qui se consolident pour faire vivre les instances de la fédération ;
- Une forte mobilisation des administrateur·rice·s pour le projet fédéral.

À noter que l'année 2023 fût marqué par le changement de présidence de la fédération et la mise en place de deux vice présdidents.

Voir le nouvel organigramme de la fédération ici : https://www.famdt.com/federation/vie-associative/

2) LES ADHÉRENT·E·S EN 2023

La plupart des nouv·eaux·elles adhérent·e·s agissent aujourd'hui dans le champ du spectacle vivant.

L'augmentation régulière du nombre d'adhérent·e·s sur les trois dernières années démontre l'intérêt porté à la fédération et à sa dynamique collective de travail. Cette évolution demande de réfléchir structurellement sur les prochaines années aux outils de communication interne au sein de la fédération (listes de discussions, tchat interne, etc.).

L'année 2023 est marqué par l'adhésion de 18 nouvelles structures :

ARF!
BELYA MARTINIQUE
ENSEMBLE MERYEM KOUFI
ART VIVACE
HUMANUM EST
cerc
la curieuse COLLECTIF
NUITS METIS
UN PEU MOINS DE GRAVITÉ CIE SYLVAIN GIRO
la bou eze
Boite à MUS MUSIQUES DU MONDE
ATARRAYA Productions
LEZARD zébré
FESTIVAL DÉTOURS DE BABEL
Cie Saâdia Souyah
COLLECTIF ÇOK MALKO musiques des Balkans & de la Méditerranée
Par ici là-bas (PIL)
FLYING PENGUINS
COMPAGNIE Lamparo MUSICALE
Cie des AIRS SAUVAGES
FAMDTA
COLLECTIF JAMALAFAK www.jamalafak.fr

3) L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET LES RENCONTRES NATIONALES « MODAL » DE LA FAMDT

MODAL - Les rencontres, qui couple l'AG de la FAMDT et les rencontres professionnelles, connaît depuis quelques années un essort significatif.

Les rencontres nationales de la FAMDT rebaptisées « Modal - Les rencontres » sont devenues un temps important et fort de la vie du réseau, bien repéré par nos adhérent·e·s et par nos partenaires. Nous souhaitons maintenir tous les ans ce rendez-vous fédéral ouvert à toutes et tous. En 2023, les rencontres se sont tenues à Pau en collaboration avec Hart Brut, Pagans, CERC et la Ciutat.



La plénière de Modal à Pau en 2023

- Les 14, 15 et 16 juin 2023, Modal - Les rencontres : Les rencontres nationales de la FAMDT à PAU ;
- Programme complet de Modal-les rencontres des 14, 15 et 16 juin 2023 à PAU : https://www.modalfamdt.org/wp-content/uploads/2023/06/Modal2023-PROG-COMPLET5.pdf
- La presse en parle : https://www.modalfamdt.org/news/modal-a-pau-la-presse-en-parle/
- Retour radiophonique des rencontres en partenariat avec la Férarock : https://www.famdt.com/actualite-famdt/emission-par-la-ferarock-retour-de-modal-les-rencontres/
- Communiqué de sortie

4) LES COMMISSIONS ET LES GROUPES DE TRAVAIL

La dynamique associative et fédérale s'incarne également via les commissions et les groupes de travail mis en œuvre avec les adhérent·e·s et partenaires de la FAMDT. Les groupes de travail et les commissions sont proposés soit suite à l'observation d'une thématique ou problématique récurrente (par exemple via les accompagnements) soit par les adhérent·e·s qui souhaitent que la fédération s'empare de certains sujets (les pratiques en amateur, le spectacle vivant et la professionnalisation, les droits culturels, les collectifs d'artistes, les droits d'auteurs, la lutherie, etc.).

Plusieurs commissions sont actives, et plusieurs groupes de travail sont créés en fonction d'une problématique ou une thématique à un moment donné, puis sont réactivés si besoin, d'autres sont plus pérennes (plutôt articulés au niveau des commissions) et la plupart sont désormais ouverts à des partenaires. Les différents groupes de travail s'articulent autour de thématiques et sujets spécifiques : GT facture instrumentale, GT ruralité avec la FEDELIMA, GT politique publique, GT Europe et international, GT amateurs, GT création, etc.).

Le CA de la FAMDT

Le 15 juin 2023

Membres du collège des relais territoriaux

PRMA Jean-François Cadet	NOUVEAU PAVILLON Maël Hougron	HART BRUT Laurent Moulédous	AMTA David De Abreu	
CRMTL Ricet Gallet	DASTUM Gaëtan Crespel	VDMDM André Falcucci	LA LOURE Yvon Davy	CMTRA Aurélie Montagnon
SIRVENTES Nathalie Marty - Joël Mespoulède		UPCP-Métive Sabine Dutailly - Stéphanie Coulais - Romain Chéré		

Membres du collège associations et autres formes juridiques

LES BRAYAUDS Clémence Cognet	NEPETA Solange Panis	MUSTRADEM Jérôme Hamon	L'EXCENTRALE Romain Maurel	DROM Zsofia Pesovar
MDM EN IDF Ninon Valder	ALTAN ART Tatiana Lambolez	LE FIL PRODUCTION Elsa Alphon-Layre	MPO BOURGOGNE Caroline Darroux	LES PONTS D'AVIGNON Annie Rosenblatt
KIKOLÉ Valérie Imbert - Maxime Chevrier		MIMO - CIE MONTANARO Louise Migné - Anastasie Betron		

5) LES RESSOURCES HUMAINES – LE SOUHAIT DE LA CONSOLIDATION ET DU DÉVELOPPEMENT EN 2023-2026

L'équipe salariée était constituée en 2023 de :

· *trois contrat CDI*

Un directeur, Alban Cogrel, en charge de la direction générale du projet, ses orientations, sa mise en application, la dimension politique et partenariale, la représentation de la fédération (39 heures) ;

Une administratrice générale, Nathalie Dechandon, en charge des orientations et la mise en œuvre, l'administration, le suivi et la coordination de la vie associative, le conseil aux adhérent·e·s (39 heures) ;

Une chargée de la communication, la valorisation et l'éditorialisation, Amandine Rouzeau (28 heures) ;

· *un contrat CDD*

Une assistante de communication, valorisation et éditorialisation, Marie Joly pour accompagner la finalisation du projet MODAL, le média. Fin de la mission janvier 2024.

Au vu de l'équipe salariée très resserrée, la FAMDT a eu régulièrement recours à des personnels recrutés en renfort pour des missions courtes (chargé·e·s de production pour l'organisation de salons professionnels et de showcases, logistique sur les rencontres nationales et les temps associatifs…).

La FAMDT souhaite pérenniser ses actions et en développer d'autres. Il semble impératif de consolider l'équipe salariée avec des emplois permanents. Avec 2 TP de 39h et un ¾ temps à 28h, même avec une équipe dynamique et force de proposition, on peut à moyen terme s'exposer à un épuisement de l'équipe, soit à un ralentissement ou arrêt de certains projets.



Festival BAO à Parthenay en 2016 © E. Legret

6) LE BUDGET DE LA FAMDT EN 2023

L'année 2023 est une année d'apurement de la totalité des fonds dédiés provisionnés depuis 2020, fonds cumulé suite à la période COVID et obtenu dans le cadre de projets spécifique. La fédération a notamment finalisé la construction de MODAL, le média, en lien avec le développement de nombreux contenus culturels (podcasts, exposition « Tambours Battantes ! », ouvrage collectif autour de la création, etc.). Pour la sixième année consécutive, l'exercice 2023 se solde par un excédent, 3261 euros cette année (4506 euros en 2022).

a) Les produits

Les subventions de nos principaux subventionneurs sont constantes. Au début de l'année 2023, la FAMDT a signé une convention pluriannuelle d'objectifs avec la DGCA (ministère de la culture) qui nous engage sur une période de 4 années 2023-2026 qui stipule :

- une aide au fonctionnement de 240 000 euros par an ;

- une aide au projet fléché sur MODAL, le média, de 25 000 euros par an.

En 2023 nous avons bénéficié :

· DGCA : aide au fonctionnement 228 000 euros (gêle de la subvention de 4 %) ;

· DGCA : aide au projet MODAL, le média : 25 000 euros ;

· Centre National de la Musique : aide à la structuration et aux missions d'intérêt général de 40 000 euros. Augmentation de 5 000 euros par rapport à 2022.

Autres subventions :

· 7 263 euros concernant une aide à l'emploi (poste FONJEP) fléchée sur le poste de direction autour de la fonction d'animation et de développement du réseau, subvention versée pendant 3 ans.

· 4700 euros de subvention du FDVA (Fond de développement de la Vie Associative) fléchée sur les missions de formation des bénévoles de la FAMDT. Subvention versée dans le cadre d'une convention triennale d'un montant de 14 250 euros.

Subventions exceptionnelles en 2023 :

· CNM aide au projet journée Battantes ! sur l'enveloppe égalité montant 10 000 euros ;

· Aides exceptionnelles dans le cadre de Modal - Les rencontres, en lien avec les partenaires locaux : Communauté de commune PAU : 1000 euros et Département Pyrénées Atlantique : 5000 euros.

Les cotisations des adhérent·e·s :

Augmentation des cotisations adhérents de 19 721 euros à 24 125 cette année.

b) Les charges

Une légère augmentation des charges qui s'expliquent par plusieurs facteurs.

Les projets et actions :

· La finalisation de projets en cours : Modal, le média, ouvrage sur la création dans les musiques traditionnelles ;

· Création d'un annuaire des musiciennes·x ;

· Réalisation de la journée "Battantes !" au Point Fort à Aubervilliers, dans la continuité de la dynamique de travail « Tambours Battantes ! » en lien avec les enjeux autour des sujets d'égalité et de diversité.

Concernant les salaires et traitements :

· **Augmentation de la masse salariale.** Renfort de l'équipe avec l'**embauche de Marie Joly** pour consolider le binôme de valorisation et communication de la FAMDT, dans la perspective de la finalisation du site Modal – le média et son fonctionnement. CDD de 1 an du 3 octobre 2022 au 3 octobre 2023. Ce contrat a été prolongé jusqu'à fin janvier 2024. Nous avons complété notre engagement avec Mary par 3 mois supplémentaires sur l'année 2023 au regard du plan de charge.

· Augmentation des salaires avec l'**augmentation du point V1 et V2** contenue dans l'avenant 182 de la convention collective Éclat.

c) Concernant l'utilisation des fonds dédiés

· 17 600 euros : en lien avec le dispositif des bourses de compagnonnage.

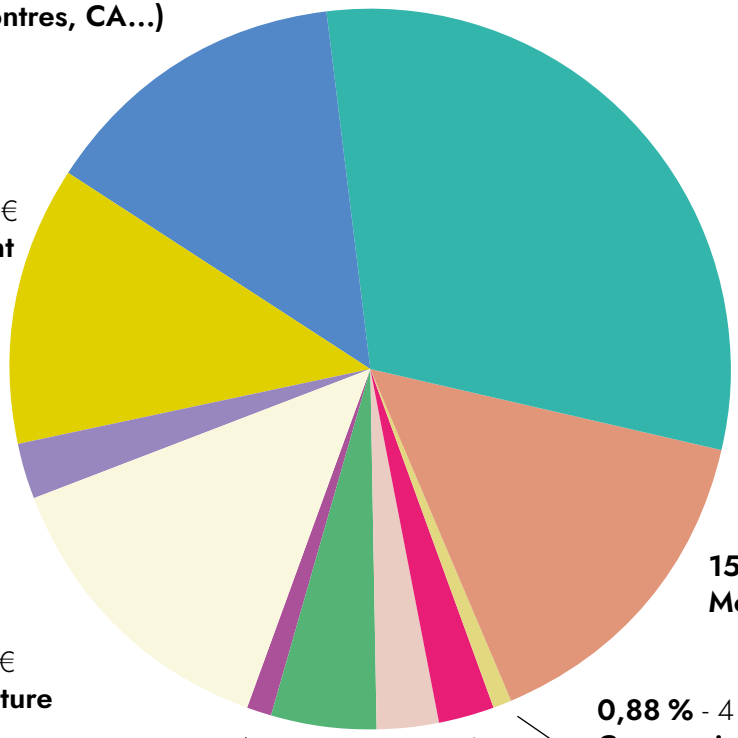
· 39 195,20 euros (2020) + 21798 euros (2020-2022) : Portail Modal, le média + développement de contenus culturels, ainsi que l'embauche de Marie Joly sur une mission d'accompagnement au développement du portail ;

· 24 942 euros (2021) : aide à l'insertion (développement des bourses pluridisciplinaires et danses).

Consommation Fonds dédiés : 108 935.20 euros

Total fonds dédiés au 31/12/2023 : 0 euros

CHARGES = 511 170,92 €



13,88 % - 70 976 €
Vie associative (Les rencontres, CA...)

30,60 % - 156 416 €
Personnel salarié

12,43 % - 63 555 €
Accompagnement et structuration

2,66 % - 13 621 €
Spectacle vivant

15,03 % - 76 854 €
Modal, le média

13,62 % - 69 637 €
Charges de structure

0,88 % - 4 500 €
Communication

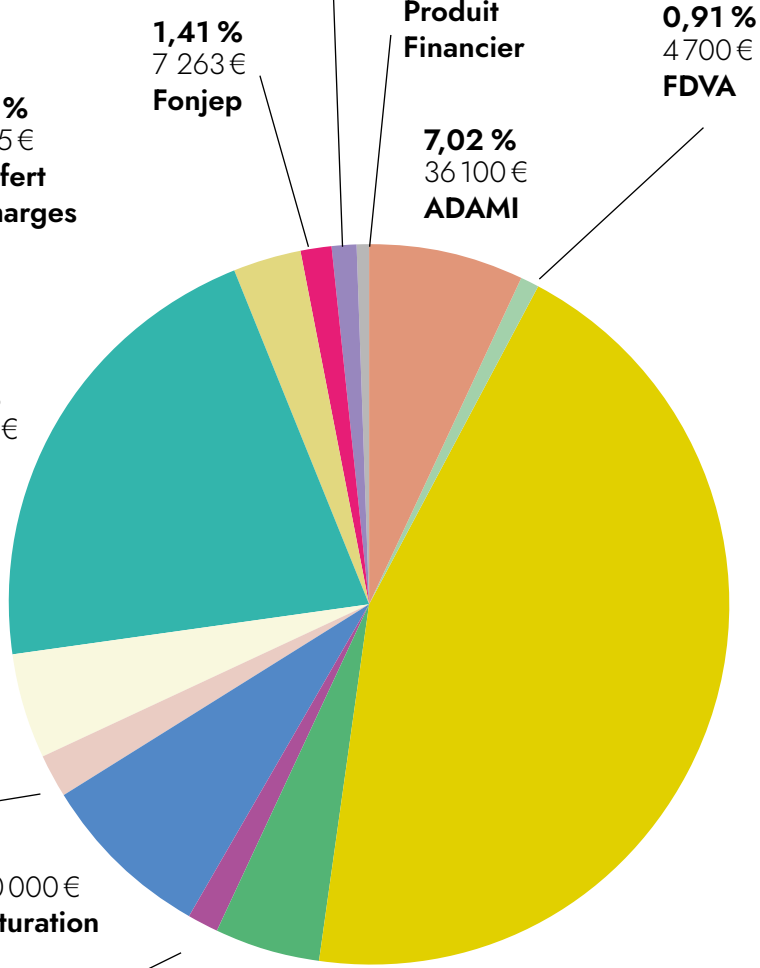
0,88 % - 4 500 €
Charges diverses

2,35 %
12 023 €
Observation

2,88 %
14 700 €
Égalité / Diversité

4,77 %
24 389 €
Partenariat/ Réseaux

PRODUITS = 514 431 €



1,17 % - 6 000 €
Aides exceptionnelles Modal - Les rencontres

0,45 %
2 330 €
Produit Financier

1,41 %
7 263 €
Fonjep

0,91 %
4 700 €
FDVA

2,92 %
15 035 €
Transfert de charges

7,02 %
36 100 €
ADAMI

21,18 %
108 935 €
Fond dédié

4,69 %
24 125 €
Cotisations

1,94 % - 10 000 €
CNM projet Battantes !

7,78 % - 40 000 €
CNM structuration

44,32 % - 228 000 €
DGCA - Fonctionnement

1,26 % - 6 496 €
DGCA projet

4,86 % - 25 000 €
DGCA Modal, le média

BILAN ACTIF

ASSOC F.A.M.D.T.

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres	12 500,00	12 500,00		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	15 535,56	15 104,12	431,44	3 048,40
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	1 220,50		1 220,50	1 220,50
TOTAL (I)	**29 256,06**	**27 604,12**	**1 651,94**	**4 268,90**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	12 845,15	12 845,15		
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	4 558,10		4 558,10	1 232,44
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	14 717,92	700,00	14 017,92	35 938,90
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	162 608,37		162 608,37	236 356,37
Charges constatées d'avance	8 063,88		8 063,88	172,07
TOTAL (II)	**202 793,42**	**13 545,15**	**189 248,27**	**273 699,78**
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**232 049,48**	**41 149,27**	**190 900,21**	**277 968,68**

BILAN PASSIF

ASSOC F.A.M.D.T.

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	115 800,11	111 293,48
Excédent ou déficit de l'exercice	3 261,64	4 506,63
Situation nette (sous total)	*119 061,75*	*115 800,11*
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	**119 061,75**	**115 800,11**
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		107 165,00
TOTAL (II)		**107 165,00**
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	10 336,76	6 961,19
TOTAL (III)	**10 336,76**	**6 961,19**
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 847,02	16 386,01
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	26 254,68	25 656,37
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 400,00	6 000,00
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	**61 501,70**	**48 042,38**
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**190 900,21**	**277 968,68**

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC F.A.M.D.T.

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	24 125,00	19 721,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	847,25	
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	363 559,00	357 563,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	14 217,90	24 047,00
Utilisations des fonds dédiés	108 935,20	102 485,00
Autres produits	8,35	20,60
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**511 692,70**	**503 836,60**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	256 465,53	230 891,52
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	5 979,27	8 517,05
Salaires et traitements	170 969,15	153 023,26
Charges sociales	68 002,37	60 819,45
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 616,96	2 734,30
Dotations aux provisions	4 075,57	
Reports en fonds dédiés		45 000,00
Autres charges	114,41	105,42
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**508 223,26**	**501 091,00**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**3 469,44**	**2 745,60**
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	2 331,42	1 161,41
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	**2 331,42**	**1 161,41**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	0,87	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	**0,87**	
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**2 330,55**	**1 161,41**

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC F.A.M.D.T.

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**5 799,99**	**3 907,01**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	407,71	1 099,37
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	**407,71**	**1 099,37**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	2 946,06	499,75
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	**2 946,06**	**499,75**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**-2 538,35**	**599,62**
Participation des salariés aux résultats **(VII)**		
Impôts sur les bénéfices **(VIII)**		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	**514 431,83**	**506 097,38**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	**511 170,19**	**501 590,75**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**3 261,64**	**4 506,63**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	50 762,00	49 708,00
Prestations en nature		4 800,00
Bénévolat		
TOTAL	**50 762,00**	**54 508,00**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		4 800,00
Prestations en nature		
Personnel bénévole	50 762,00	49 708,00
TOTAL	**50 762,00**	**54 508,00**
TOTAL	**3 261,64**	**4 506,63**